

THIRD WORLD NETWORK – AFRICA

Rapport de l'Atelier Consultatif sur le Financement et le Développement en Afrique tenu du 19
au 21 février 2019 à l'Hôtel Mensvic à Accra au Ghana

Réalisé par

Patrick Opoku Asuming et Sylvana Poziema Zuanah

Table des matières

LISTE DES ABREVIATIONS.....	iii
PARTIE 1 – INTRODUCTION.....	1
1.1 Contexte.....	1
1.2 Objectifs de l’atelier.....	3
1.3 Participation.....	3
1.4 Structure de la réunion.....	3
1.5 Organisation du rapport.....	3
PARTIE 2 – PRESENTATION ET DISCUSSIONS EN PLENIERE.....	4
2.1 JOUR 1.....	4
2.1.1 Session d’ouverture.....	4
2.1.2 Session 1. Mise en contexte : la finance, la mobilisation des ressources internes et la transformation structurelle économique en Afrique.....	5
2.1.3 Session 2 : Le rôle de la finance dans le développement – Une vue d’ensemble.....	8
2.1.4 Session 3 : Voies, Formes et Instruments de Financiarisation.....	11
2.1.5 Session 4 : La financiarisation et les marchés obligataires.....	15
2.2 JOUR DEUX.....	19
2.2.1 Session 5 : Financiarisation du secteur réel en Afrique.....	19
2.2.2 Session 6 : Financiarisation de la politique macroéconomique : Une critique.....	22
2.2.3 Session 7 : La Gouvernance financière mondiale et les régimes de réglementation.....	24
2.2.4 Session 8 : Libéralisation du secteur bancaire et de la finance : expérience de l’Afrique et de l’hémisphère Sud.....	26
2.2.5 Session 9 : Questions et expériences de financiarisation en Afrique francophone.....	28
2.2.6. Session 10 : Approches alternatives de financement et les solutions à la financiarisation ...	30
2.3 JOUR TROIS.....	33
PARTIE 3 : VERS UN PROGRAMME AFRICAIN DE RECHERCHE ET DE PLAIDOYERS.....	33
3.1 Session 11 (Première partie).....	33
3.2 Session 11 (Deuxième partie).....	35
3.3 Session 12: La définition d'un programme sur la finance mondiale, la MRI, et la TSE en Afrique.....	38
Programme 1 : Priorité/stratégie de recherche et de plaidoyer.....	38
Programme 2: Relations de collaboration pour la recherche et les plaidoyers.....	39
Programme 3 : Compétences, capacités et ressources.....	40
2.4 RESUME DES CONCLUSIONS STRATEGIQUES, LES PROCHAINES ETAPES ET LA VOIE A SUIVRE.....	41
ANNEXE A – LISTE DES PARTICIPANTS.....	42
ANNEXE B – PROGRAMME FINAL.....	45

LISTE DES ABREVIATIONS

AGRA	Alliance pour une révolution verte en Afrique
BAD	Banque Africaine de Développement
BECEAO	Banque centrale des états de l'Afrique de l'Ouest
BM	Banque mondiale
CBCB	Comité de Bâle sur le contrôle bancaire
CENUA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CPI	Conseillers en placements inscrits
FFI	Flux Financiers Illicites
FMI	Fonds monétaire international
IADM	Initiative de l'allègement de la dette multilatérale
IED	Investissement étranger direct
IFI	Institutions financières internationales
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable
OICV	Organisation internationale des commissions de valeurs
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
OV	Obligations vertes
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPTE	Pays pauvres très endettés
QFP	Questions fréquemment posées
RDC	République Démocratique du Congo
SADCC	Conférence de la coordination du développement de l'Afrique australe
SP	Sociétés publiques
TIB	Traité d'investissement bilatéral
UMAO	Union monétaire de l'Afrique de l'Ouest

PARTIE 1 – INTRODUCTION

1.1 Contexte

Au cours des trois dernières décennies, le secteur financier en Afrique a connu d'importants changements qui ont commencé par la mise en œuvre de réformes libérales du secteur financier dans le cadre de réformes économiques plus larges des programmes d'ajustement structurel (PAS) et de relance économique (ERP) au début des années 80. Au titre de ces réformes, de nombreux pays africains ont libéralisé et déréglementé leurs secteurs financiers. En conséquence, le secteur bancaire, qui domine le secteur financier sur le continent, a subi une privatisation massive qui s'est traduite par une très forte pénétration des banques étrangères.

De nombreuses économies africaines ont également mis en place des bourses. Le nombre de bourses sur le continent africain est passé de 9 en 1992 à 29 en 2019. Si la capitalisation boursière - la valeur totale des entreprises cotées en bourse - a augmenté ces derniers temps, la plupart des bourses africaines restent sous-capitalisées et illiquides, et n'ont généralement pas fonctionné efficacement en tant que mécanismes de mobilisation des capitaux.

Malgré cela, une vague sans précédent de financiarisation - des phénomènes caractérisés par une influence croissante des marchés financiers et des institutions financières - et une intégration accrue des pays africains se poursuit à un rythme effrayant. Cette nouvelle reprise de la financiarisation a pris plusieurs formes, alimentée en partie par la récente flambée des cours internationaux des principales matières premières exportées et en partie par les mesures prises dans les pays avancés pour faire face aux récentes crises financières mondiales qui ont ramené les rendements des actifs financiers à près de zéro. Il y a eu une augmentation des volumes et des sources des flux financiers étrangers à destination et en provenance du continent, principalement motivés par des bénéfices exceptionnels à court terme. Un nombre croissant de gouvernements africains a réagi en ayant recours aux marchés obligataires privés internationaux qui tirent parti des ressources naturelles et des minéraux.

Une autre manifestation de cette financiarisation est l'introduction de nouveaux produits et instruments financiers opaques et complexes, au premier rang desquels, se trouvent les produits dérivés. Certains de ces produits ont été indexés sur les principales exportations de produits de base des pays africains, ce qui a des répercussions sur la volatilité.

Une grande partie de la libéralisation et de la financiarisation repose sur la notion d'un impact positif fort du développement financier et de l'approfondissement financier sur la croissance économique, la pauvreté et les inégalités ancrées dans la pensée économique néolibérale. L'argument courant est que l'Afrique a un important déficit de financement et nécessite d'importants capitaux étrangers pour combler cet écart. Ainsi, la libéralisation et la déréglementation du secteur financier sur le continent devraient accroître les flux de ressources financières pour stimuler la croissance et réduire la pauvreté. Pourtant, en dépit d'une littérature empirique assez abondante montrant cette relation positive (Beck, Demirguc-Kunt et Levine, 2007), une grande partie de l'Afrique n'a pas encore réalisé les avantages positifs des réformes libérales du secteur financier. Au contraire, il y a plus de pauvres sur le continent aujourd'hui qu'en 1990 et certains pays africains figurent parmi les pays les moins égalitaires du monde (Beegle et al., 2016).

En effet, après des décennies de privatisation et de propriété étrangère, le soi-disant déficit de financement persiste, et le continent peine encore à mobiliser des capitaux à long terme pour financer les infrastructures essentielles au développement. Au contraire, l'intégration et la financiarisation accrues sur le continent ont entraîné des flux nets négatifs persistants et des flux financiers de plus en plus volatils avec des implications négatives pour la stabilité des monnaies sur le continent. Parallèlement, la mobilisation des ressources intérieures essentielles au développement a été entravée par des politiques inadaptées qui favorisent l'investissement étranger au moyen de généreuses incitations financières au détriment de l'investissement intérieur.

Alors que l'inadéquation entre la structure des économies africaines et celle de son secteur financier s'est aggravée, il y a eu une explosion énorme de la microfinance et la prolifération des plateformes de paiement numérique à travers le continent. Bien que les données existantes basées sur les essais contrôlés aléatoires aient montré que le microcrédit a des effets positifs sur les résultats de développement (Barnejee et al., 2015), ces résultats sont très spécifiques au contexte et peuvent varier selon les pays (Deaton et Cartwright, 2016). En effet, les preuves de l'endettement croissant résultant de l'expansion des institutions de microcrédit en Afrique du Sud démontrent ce point (Bateman, 2014).

En dépit de ce qui précède, les institutions mondiales et régionales déploient un effort international coordonné pour formuler des politiques et des cadres politiques en vue de favoriser cette financiarisation. Il s'agit notamment des institutions financières internationales (IFI) et de leur approche " Maximiser le financement du développement " , du Pacte du G20 avec l'Afrique et des initiatives prévus par la BAD, la CEA et le NEPAD pour rassembler les fonds de pension locaux et les fonds souverains avec l'appui des acteurs bancaires parallèles internationaux sur les nouveaux marchés du financement des infrastructures au titre des accords internationaux de partenariat public privé (PPP) pour les projets en Afrique. Ce qui est plus inquiétant c'est que plusieurs gouvernements africains favorisent et adoptent avec empressement les nouveaux instruments, mesures et politiques qui auront pour effet une intégration encore plus étroite dans des marchés financiers déréglementés et intégrés au niveau mondial.

Tous ces processus se poursuivent sans la prise en compte comme il se doit d'autres points de vue et politiques possibles. Certes, il existe un certain nombre d'initiatives de plaidoyer en cours de la part de certains groupes de la société civile. Il s'agit notamment des engagements pris par TWN-Africa, les OSC et réseaux africains partenaires et alliés dans les domaines des FFI, du FdD, des CWA, des PPP d'infrastructure, de la dette, du financement climatique, de la libéralisation des services financiers liés au commerce et de la justice fiscale, surtout depuis la tenue de la 3^e conférence sur le financement du développement à Addis Abeba et la récente intensification de la participation des réseaux des OSC internationales, des universitaires et experts, à mesure que la financiarisation des initiatives internationales de financement du développement a pris une forme nouvelle avec le lancement de l'approche « maximiser les financements pour le développement » et le Pacte du G20 avec l'Afrique en 2017. Toutefois, il n'existe toujours pas de programme stratégique coordonné et global qui préconise un ensemble cohérent d'alternatives à l'approche néo-libérale du financement du développement de l'Afrique.

Dans le contexte des changements rapides et profonds dans le paysage financier mondial et africain, qui menacent la capacité des pays africains à générer et à retenir les ressources financières et autres nécessaires à la transformation structurelle, Third World Network Africa (TWN-Africa)

a organisé à Accra, du 19 au 21 février 2019, un atelier consultatif sur les finances et le développement en Afrique.

1.2 Objectifs de l'atelier

Les objectifs de l'atelier sont de :

- 1) Améliorer la compréhension des enjeux et des défis dans le domaine de la finance et du développement en Afrique aujourd'hui ;
- 2) Définir les questions prioritaires et le programme de recherche et de plaidoyers ; et
- 3) Mettre en place une plateforme de collaboration autour de ce programme.

1.3 Participation

L'atelier a réuni des décideurs, des universitaires et des militants d'Afrique, d'Europe, d'Asie et d'Amérique du Nord pour débattre des questions clés et de l'évolution actuelle des questions financières mondiales, du rôle de l'Afrique et des implications pour la mobilisation des ressources intérieures. Au total, trente-sept (37) participants ont assisté à l'atelier.

1.4 Structure de la réunion

L'atelier s'est déroulé en séances plénières et en petits groupes. Après une séance d'introduction consacrée à la mise en contexte de la discussion sur le thème " Finance mondiale, mobilisation des ressources intérieures et transformation économique structurelle en Afrique ", le reste de l'atelier a été divisé en trois parties composées de onze séances. La première partie était basée sur le thème " La finance mondiale et la financiarisation en Afrique " et les sessions ont couvert des sujets tels que le rôle de la finance dans le développement, les voies, formes et instruments de la financiarisation, la financiarisation et les marchés obligataires, la financiarisation et le secteur réel en Afrique.

La deuxième partie était sous le thème « la financiarisation, les questions macroéconomiques, les politiques et les alternatives » et abordé des sujets tels que la financiarisation de la politique macroéconomique : une critique ; la gouvernance de la finance mondiale et les régimes de réglementation ; la libéralisation du secteur bancaire et de la finance : les expériences de l'Afrique et de l'hémisphère Sud ; les questions et expériences de la financiarisation de l'Afrique francophone et approches alternatives de la finance et réponses à la financiarisation. La troisième partie a été consacrée à l'élaboration d'un agenda africain de plaidoyers. La dernière séance de l'atelier était une séance en petits groupes au cours de laquelle les participants ont été divisés en trois groupes pour discuter des thèmes suivants : Questions prioritaires/stratégiques de recherche et de plaidoyers, les relations de collaboration pour la recherche et les plaidoyers et les compétences, les capacités et les ressources à mobiliser aux fins de recherche et de plaidoyer.

1.5 Organisation du rapport

Le reste du présent rapport est divisé en deux parties. La deuxième partie est consacrée aux présentations et aux discussions en plénières des dix séances de la réunion. La partie III présente les rapports des discussions de groupe qui vont renseigner la phase du projet.

PARTIE 2 – PRESENTATIONS ET DISCUSSIONS EN PLENIERE

2.1 JOUR 1

2.1.1 Session d'ouverture

Allocution d'ouverture et de bienvenue par Dr Yao Graham de TWN-Africa

Dr. Yao Graham a ouvert l'atelier en souhaitant la bienvenue aux participants à Accra et en exprimant la gratitude de TWN-Africa aux participants, anciens et nouveaux, pour leur présence et leur temps. Il a, en outre, ajouté qu'il s'attendait à des délibérations fructueuses au cours des trois prochains jours. Il a souligné que cet atelier se veut une rencontre consultative et non une réunion de campagne pour aider à établir un programme sur la finance et le développement en Afrique. Il a déclaré que dans le cadre de ses efforts visant à améliorer ses interventions politiques, TWN-Africa convoque de telles réunions afin de recueillir les avis des experts sur divers sujets.

Il a fait remarquer que même si les grandes questions mondiales présentaient des points communs certaines spécificités apparaissaient toujours au niveau des régions, quelles que soient les questions examinées - ajustements structurels, commerce et développement, industries extractives. Les objectifs de l'atelier ont été définis comme suit :

1. Améliorer la compréhension des enjeux et des défis dans le domaine de la finance et du développement en Afrique aujourd'hui ;
2. Définir les questions prioritaires et le programme de recherche et de plaidoyers ; et
3. Mettre en place une plateforme de collaboration autour de ce programme.

Il a exhorté les participants à limiter autant que possible les activités en ligne aux multiples périodes de pause prévues dans le programme afin qu'ils puissent se concentrer sur les discussions pour une réunion réussie. Il a ensuite donné la parole aux participants pour leur permettre de se présenter tout en indiquant les organisations pour lesquelles ils travaillent et leur pays d'origine.

Introduction et discussion du programme - Tetteh Hormeku

Tetteh Hormeku a tout d'abord informé les participants d'un ajustement apporté à l'horaire qui a déplacé la période de divertissement de l'après-midi au soir du dernier jour. Il a souligné le fait que le programme était ambitieux en ce sens qu'il vise à lancer des discussions entre universitaires, chercheurs, décideurs et OSC autour d'un domaine émergent en Afrique. Malgré la nature ambitieuse du programme, une certaine modestie et souplesse ont été accordées pour intégrer des points saillants qui n'étaient peut-être pas incluses dans le programme.

Il a indiqué que le programme était plus axé sur la financiarisation que la finance et sur les évolutions récentes autour du financement et leurs impacts sur la mobilisation des fonds par les pays africains pour leur développement et leur transformation structurelle. Il a annoncé que le programme posait un problème en raison de l'indisponibilité de certaines personnes ressources, comme le gouverneur adjoint de la Banque centrale de l'Ouganda. Toutefois, ces personnes ont été remplacées par des personnes tout aussi compétentes qui ne figuraient pas sur le programme initial.

Il a souligné que l'aspect le plus important du programme était l'élaboration d'une stratégie et la planification de la voie à suivre qui seront abordées au dernier jour.

2.1.2 Session 1. Mise en contexte : la finance, la mobilisation des ressources internes et la transformation structurelle économique en Afrique

Président de séance : Yao Graham

Intervenant : Gyekye Tanoh

Sujet : Le financement de la transformation économique de l'Afrique à l'ère de la mondialisation financière

L'intervenant a tout d'abord remercié les participants pour leur présence et a souligné que l'atelier est une occasion d'apprendre l'un de l'autre et d'accorder une attention particulière à la future collaboration.

Revenant au sujet de discussion, il a indiqué que bien qu'elle ne soit pas nouvelle, la convocation d'un forum pour délibérer sur la finance et le développement en Afrique est une initiative dans la bonne voie. Cependant, les évolutions récentes ont suscité des débats sur la transformation du rôle de la finance en Afrique d'où le choix de la financiarisation comme le centre d'intérêt du programme. Ce concept est différent de la finance qui historiquement signifie les échanges entre les différents acteurs économiques, par exemple, les relations de crédit entre les acheteurs et les fournisseurs dans le secteur privé. Les échanges privés ont récemment bénéficié de l'appui de l'Etat à travers les efforts des institutions financières. Le système public et sa capacité à garantir le crédit et la dette ainsi qu'à donner une valeur monétaire stable constitue également une forme de financement. Ce lien rend l'évolution du système plus complexe.

La dimension la plus importante de la finance dans le monde en développement, surtout en Afrique est le lien étroit entre les acteurs internes, l'état et le système bancaire. Le système financier de l'Afrique est dominé depuis l'époque de la libéralisation par les acteurs financiers étrangers et les banques et ce type d'association constitue une menace au système. Les stratégies de développement classique prévisible dans les Etats, la finance intérieure et les acteurs internes ont subi un changement profond en Afrique.

M. Gyekye a remis en cause l'affirmation suivant laquelle l'Afrique est isolé du système financier mondial et son intégration dans ce système constituerait un domaine d'essor. Au contraire, il a argué que l'Afrique a toujours fait partie du système financier mondial, mais le point de départ est le lien étroit entre l'état et les acteurs internes dans le système financier. Aucune région n'a autant de propriété et de contrôle étrangers dans son système financier qu'en Afrique. Et ce niveau élevé de propriété étrangère n'est pas favorable au continent parce qu'il existe une corrélation négative entre les prêts aux agents économiques nationaux et les investissements étrangers.

Le système bancaire en Afrique est donc caractérisé par un excès de liquidité. Le capital bancaire en Afrique attire le rendement le plus élevé de 22% et pourtant prête peu. Le passage d'un système bancaire qui finance la productivité à un modèle de marché financier transforme les avantages du rentiérisme qui nuit à l'économie.

Par la suite, il a souligné que deux choses se produisent avec la pénétration de la finance mondiale en Afrique.

1. L'évolution de la dette et la crise de la dette comme les dettes énormes de la Jamaïque, du Costa Rica et de la RDC ont modifié les relations entre les pays en développement et les pays avancés après 1982. La dette est devenue un effet de levier pour les conditionnalités des Programmes d'ajustement structurel, la restructuration de l'activité économique pour se focaliser sur l'exportation des matières premières pour le remboursement des dettes. Ces lourdes dettes ont également entraîné l'effondrement des industries internes et des économies agricoles.
2. La mondialisation financière implique les IED et plus ; elle porte essentiellement sur un seul type de financement suivant lequel les capitaux productifs d'intérêts sont obtenus aux taux les plus commerciaux, sans tenir compte du réinvestissement. Les États africains doivent se recentrer sur le financement non productif d'intérêts, comme le financement des dépenses publiques à partir du PIB.

Par conséquent, il existe un système financier à deux niveaux : le marché secondaire est le premier niveau et ne mobilise pas du tout des capitaux. Il donne lieu à des créances sur les actifs financiers existants à travers la titrisation. Ce marché met à l'œuvre les forces de la demande et de l'offre en vue de générer les liquidités. L'aspect précieux de ce système approuvé par les États est le marché primaire, soit le deuxième niveau, qui est spéculatif et mobilise les fonds initiaux.

En résumé, il a noté que l'évolution à partir d'un système faible implique que nous nous intégrons dans le système financier mondial inégal et des échanges inégaux dans le domaine de la finance en vue de mobiliser des ressources. Il s'agira d'une reproduction des échanges inégaux entre un monde technologiquement avancé et le marché africain, dominé par les matières premières. La plupart des pays se sont développés au moyen des financements intérieurs, la finance en Afrique doit donc lier les secteurs productifs aux investissements qui ont le potentiel de produire les rendements les plus élevés.

Intervenant : Penelope Hawkins

Sujet : La finance mondiale au 21^e siècle : la spéculation, la dette, les rentiers et les questions de développement

L'intervenante a commencé son exposé en soulignant le " paradoxe de la mondialisation ". On estime que la mondialisation est associée à la flexibilité, à l'efficacité et à la compétitivité, mais dans la pratique, les pays avancés fortement mondialisés sont devenus fragiles, léthargiques et fracturés. Les pays développés sont inter-reliés, mais cela a conduit à des flux négatifs nets de ressources vers le reste du monde et à l'augmentation des rentiers dans le secteur de la finance mondiale.

Pénélope a décrit les différentes caractéristiques de ce capitalisme rentier. Selon Tobin, le capitalisme rentier et les rentiers d'entreprise sont des récompenses privées disproportionnées au détriment de la productivité sociale. Stiglitz l'a décrit également comme une recherche de rente qui accumule une plus grande proportion de la richesse plutôt que de chercher à créer de la richesse. S'appuyant sur ces caractérisations, elle a montré qu'au cours de ces dernières années, la recherche improductive de rentes par les entreprises s'est étendue aux secteurs non financiers et a conduit à une croissance de la part des bénéfices des sociétés non financières. La concentration croissante des marchés dans les secteurs de pointe et le lobbying sont les principales causes du capitalisme

rentier qui nuit à l'équilibre et à la croissance inclusive dans de nombreuses économies. La demande de profit de soutien est la nouvelle norme.

Concernant la financiarisation actuelle, elle a parlé du lien entre l'assouplissement quantitatif (EQ) et ce qu'elle a dénommé "la machine de la dette mondiale". La dette mondiale, qui représentait environ un tiers du PIB en 2007/2008, a atteint le quadruple du PIB mondial. Les conditions et les mécanismes créés par le système financier mondial donnent une meilleure idée de la montée du rentiérisme des entreprises et de l'endettement croissant des économies en développement. Le système financier mondial qui a conduit à la crise de 2007/2008 existe toujours et influence toujours la viabilité de la dette des pays en développement.

A son avis l'inclusion des pays en développement est prématurée et s'est produite plus rapidement que prévue. Les flux vers les marchés émergents n'ont pas entraîné une augmentation du financement, mais plutôt à un "endettement" des pays. Cela a abouti à une vulnérabilité accrue, une réduction de la marge de manœuvre politique qui se reflète dans les ratios dette/ PIB et des réserves/ du service de la dette, etc. ainsi qu'une augmentation plus rapide de la dette des sociétés non financières dans les pays émergents par rapport aux marchés matures.

Pour conclure, elle a mis l'accent sur les mesures à prendre, y compris la mise au point d'un New Deal ou d'un nouveau Plan Marshall et la Charte de la Havane à une allure rapide et intense fondée sur la générosité, la voix et le pouvoir de contrepoids, la coopération et l'unité. Cela devrait s'appuyer sur des initiatives telles que les ODD et l'Accord de Paris.

En outre, elle a recommandé l'évolution vers un new deal mondial qui englobe au lieu de l'austérité une reprise inclusive assortie du plein emploi et du travail décent et de l'amélioration des investissements publics. Il faudra également élargir l'espace fiscale mondiale en instituant des impôts progressifs dans les économies. Un autre élément clé du new deal mondial doit être la réglementation du capitalisme rentier pour renverser « la gentillesse » envers les investisseurs qui n'est pas favorable à la formation des capitaux dans les pays. La distribution doit être également universelle et structurelle afin d'être transformatrice. Il serait également essentiel de concevoir des régimes de revenu minimum pour compléter la prestation des services publics.

Discussion

Compte tenu du fait que la mondialisation est inévitable, des préoccupations au sujet de l'initiative africaine pour lutter contre le rentiérisme ainsi que la possibilité de réglementer le capitalisme rentier ont été exprimées. En réponse à la question sur la possibilité de réglementation, il a été noté qu'il faudra déterminer s'il est possible que la finance mondiale fonctionne d'une meilleure façon. La mobilisation des directives internationale est le point de départ pour présenter une alternative pouvant faciliter la réglementation. Cela exige la bonne volonté des pays avancés et des pays en développement. La CNUCED ne peut pas agir sans l'approbation du G77. Le problème est qu'on a trop mis l'accent sur le nationalisme plutôt que sur l'ensemble de la situation internationale.

Un autre point important soulevé est le fait que le secteur financier africain est devenu un secteur extractif qui engendre des problèmes de participation. Peu d'attention est accordée aux actionnaires des banques d'investissement. La propriété étrangère des banques africaines semble être dominée par les banques sud-africaines. La rentabilité élevée est un problème, mais les gouvernements nationaux doivent les réglementer.

Une contrainte réelle en matière de développement est la génération des ressources réelles, mais il ne suffit pas de mobiliser des investissements. La capacité à maximiser la rentabilité des ressources

généérées mieux qu'aujourd'hui est le véritable enjeu. La voie à suivre consiste à explorer les moyens de développer des systèmes financiers qui mettent l'accent sur l'accès aux ressources réelles. C'est en effet la véritable contrainte à la croissance qui exige une action avant que l'Afrique ne soit piégée dans le discours imposé par la finance mondiale.

La discussion a également mis en lumière le fait qu'il n'y avait pas de motif réel pour le changement de la fixation des taux d'intérêt, mais cela impliquait la disponibilité d'une marge de manœuvre pour laquelle une action gouvernementale était nécessaire. Pour bâtir un secteur financier favorable à la transformation économique, nous devons créer des banques de développement plutôt que des marchés financiers. Il a été noté qu'il y avait des choix politiques à faire et qu'il fallait mettre en place des mécanismes et des mesures progressives pour créer des systèmes financiers qui favorisent la transformation économique.

En ce qui concerne la modification des lois nationales qui sont nécessaires à la valorisation, la discussion a révélé qu'il existe des lois réglementaires qui ont été établies au profit de certains groupes. Il est toutefois nécessaire de créer un mouvement pour favoriser le changement.

2.1.3 Session 2 : Le rôle de la finance dans le développement – Une vue d'ensemble

Président de séance : Yao Graham

Intervenant : Penelope Hawkins

Dans sa présentation, Mme Penelope a, en premier lieu, mis l'accent sur le rôle des institutions importantes dans le développement de l'Afrique. Elle a démontré que les niveaux actuels d'efforts publics et privés consentis pour la mise en œuvre du Programme d'action d'Addis-Abeba et de l'ODD 1 (Action 2030) étaient insuffisants. Selon la CNUCED, le déficit de financement s'élève à 2,5 mille milliards de dollars par an pour les pays en développement. Pour combler ce déficit, il faudra recourir à des sources de financement nouvelles et supplémentaires et au contrôle des flux financiers illicites. L'ironie, c'est qu'en dépit de cet énorme déficit de financement, il y a des transferts nets négatifs en provenance des pays en développement.

S'agissant des flux nets négatifs de ressources en provenance des pays en développement, elle a indiqué que ce n'était pas un nouveau phénomène. Quelles que soient les sources de données, on note qu'il y a un flux négatif net depuis des décennies. Ce qui est différent pour l'Afrique au cours de la période récente (2013-2016), c'est que les volumes des flux nets négatifs ont augmenté. Cette croissance est probablement due essentiellement à la baisse de l'aide publique au développement (APD). D'autres éléments contributifs sont la mauvaise facturation commerciale et l'évasion fiscale par le biais de canaux tels que les droits d'auteur, les brevets, les logos et les filiales offshore immatérielles.

En ce qui concerne le rôle de l'APD dans le programme de développement des pays, Penelope a révélé que la plupart des pays atteignent rarement les objectifs annuels fixés par les pays avancés. Les chiffres de l'APD n'ont pas été communiqués de manière fiable en raison de l'inclusion de nombreuses catégories telles que les coûts supportés par les donateurs, en particulier les coûts liés aux réfugiés, dans le cadre des opérations de l'APD, ainsi que le double comptage des engagements d'allégement de la dette tels que le financement de la lutte contre le changement climatique. En

effet, l'APD et d'autres organisations d'aide au développement n'ont pas tenu leurs promesses. En fin de compte, l'APD n'a pas fait grand-chose pour développer le monde sous-développé.

A son avis, les économies en développement ont en conséquence de plus en plus recours aux marchés commerciaux, ce qui a permis d'ouvrir les marchés financiers nationaux aux investisseurs non-résidents et d'accroître les emprunts et les investissements à l'étranger. L'ouverture de l'économie aux marchés financiers internationaux permet un financement rapide mais expose aussi ces pays à des risques qui peuvent être difficiles à gérer. Le fardeau de la dette, qui semblait raisonnable dans des conditions favorables, devient soudainement insoutenable.

L'exposé a également mis en évidence des distorsions des bénéfices dans les pays développés (paradis fiscaux) résultant de l'établissement de rapports pays par pays. Les demandes d'information du public ont été refusées et les entreprises doivent maintenant s'autodéclarer. On ne peut plus se permettre d'adopter une attitude passive à l'égard de la gestion des titres de créance et des engagements. La plupart des pays en développement n'ont pas les capacités institutionnelles suffisantes pour analyser et gérer ces apports en raison de la passivité.

Elle a fait valoir que la meilleure façon de gérer et de réglementer le capital privé (ce qui est important) est de recourir à l'Initiative route et ceinture (IRC). Cette initiative offre des alternatives au financement extérieur, mais elle est surtout entravée par les difficultés à faire correspondre le financement de l'IRC avec les politiques de financement de la dette des pays et des régions. Cette stratégie de financement durable peut fonctionner efficacement si des principes sont établis pour orienter le financement du développement.

Elle a affirmé que la voie à suivre est la suivante : faire reculer la financiarisation mondiale destructrice ; renforcer les espaces et les capacités des politiques publiques nationales ; établir des priorités et coordonner la coopération Sud-Sud pour limiter les influences contre-productives de la financiarisation mondiale. Le financement mixte peut tirer parti de l'APD et fournir un appui à la mobilisation des capitaux privés, notamment des instruments du secteur privé, des partenariats public-privés, des garanties de prêts publics, des subventions d'investissement et une assistance technique. Le problème, cependant, c'est qu'il n'y a pas de structure convenable définie adoptée par tous.

Passant aux solutions régionales, elle a indiqué qu'elles devraient évoluer autour des systèmes de paiement et de compensation favorables au commerce intra régional comme alternative à l'hégémonie du dollar. Les systèmes de paiement régionaux et les unions de compensation doivent fonctionner correctement pour bénéficier du pouvoir de création de crédit. Le succès des systèmes de paiements régionaux dépend de la volonté des gouvernements des pays en développement de faire passer les intérêts régionaux avant le développement national. L'objectif devrait être d'inverser l'ordre actuel où les stratégies nationales de développement isolées dans un monde hypermondialisé privilégient le rentiérisme des entreprises au détriment du développement.

Pour conclure, elle a réitéré que la lutte contre la recherche de bénéfices excessifs des entreprises et les autres impacts de la financiarisation sur le financement du développement nécessite une collaboration financière régionale et interrégionale entre pays en développement. En l'absence de réformes et de nouvelles stratégies de financement de la productivité, la viabilité de la dette va demeurer un obstacle à la croissance et au développement dans les pays en développement. La meilleure alternative à la gestion de la dette est de créer un réseau flexible entre les institutions financières locales, nationales et régionales pour fournir des crédits sous contrôle public.

Intervenant : Tetteh Hormeku

L'intervention de M. Tetteh était fondée sur l'idée que les institutions financières nationales devaient être structurées de manière à leur permettre de mobiliser des ressources lorsqu'elles sont disponibles. Cela signifie que le rôle des institutions financières devrait consister à utiliser des instruments financiers pour mobiliser des ressources nationales et étrangères. Un système financier qui fonctionne bien devrait avoir la capacité de servir d'intermédiaire pour le développement à long terme et de drainer les ressources pour financer le secteur réel de l'économie.

Son intervention repose sur trois questions principales

- D'où viendront les ressources ?
- Quelle forme prendront-elles ?
- Quel est le lien entre le secteur réel et le secteur financier ?

Selon l'intervenant, le lien entre le secteur financier et le secteur réel est rompu et la structure du système financier en Afrique est ségréguée et mixte. Par ailleurs, la dualité financière et la ségrégation du système financier impliquent que les systèmes ont des objectifs différents. La finance formelle se concentre sur les secteurs à faible risque, à savoir les importations, les exportations et le gouvernement. Aucun de ces systèmes ne s'intéresse aux financements à long terme au secteur réel ou productif. Ce modèle est aggravé par les réformes mises en œuvre au cours des trois dernières décennies (PAS et autres). Le secteur informel finance les grands secteurs réels mais les prêts au secteur réel sont limités par le décalage entre la structure des périodes de prêt et les dépôts. Les principaux problèmes abordés sont les liens confus entre le secteur formel et informel et la segmentation de la finance informelle dans l'intermédiation financière. Il a noté que l'Afrique pourrait envisager d'étudier comment ces problèmes ont été résolus ailleurs et qu'il n'était pas nécessaire d'absorber l'informel dans le secteur formel, mais de créer des liens entre eux. Il a donné l'exemple de Taiwan où les secteurs financiers formel et informel ont été intégrés pour promouvoir le développement. La création effective d'un lien entre les deux secteurs exige une différenciation des taux d'intérêt pour résoudre le problème de l'arbitrage monétaire. Les entreprises du secteur formel prêtent aux entreprises du secteur informel par le biais de liens réels. Dans certains pays africains, les structures qui ont suivi immédiatement l'indépendance, telles que les offices de commercialisation, ont permis de relier différents secteurs. Cependant, il y a eu quelques problèmes liés au fonctionnement de ces structures, mais si ces problèmes sont résolus, ces structures et politiques initiales pourraient donc résorber les problèmes actuels des systèmes financiers de l'Afrique. Il a réitéré que la segmentation du secteur financier est un reflet de la segmentation du secteur réel qui résulte de la dépendance du secteur primaire en Afrique.

Discussion

La discussion a mis en lumière l'essence même de la négociation des infrastructures régionales par opposition aux négociations individuelles entre pays pour avoir un meilleur financement. Il a été noté que le problème avec le financement mixte était qu'une grande partie du secteur privé semblait éroder les droits individuels. Il était donc nécessaire de s'interroger sur le rôle du financement privé dans le développement, car il s'avère que les entreprises qui exercent des activités de RSE ne paient pas d'impôts. Les institutions multilatérales telles que la Banque mondiale et le FMI continuent de préconiser les financements mixtes sans un examen approprié de la situation.

La question du manque d'orientation dans les programmes de promotion du secteur informel dominant, une caractéristique propre à l'Afrique, a été soulevée mais il a été suggéré de le traiter dans les prochains jours. La discussion en plénière a souligné que le vrai problème était la segmentation entre le secteur formel et informel et la création d'un système financier intégré. Il ressort également que la prolifération des Institutions de Microfinance (IMF) n'établit pas de tels liens entre les différents secteurs. Toutefois, la microfinance ne doit pas être considérée isolément ; elle doit être poursuivie dans le contexte plus large de l'intégration des systèmes financiers. La fragmentation du système a permis de répandre la financiarisation par le biais des institutions de la microfinance et d'autres institutions.

La discussion a également permis de faire ressortir les causes et les solutions éventuelles à la fragmentation du secteur financier. Il a été noté que la segmentation de la finance reflétait la fragmentation de l'économie en raison de la dépendance des produits de base. Le financement devait s'inscrire dans le cadre d'une politique de développement, d'une politique industrielle et d'une politique financière plus larges, dont le rôle découle de la stratégie globale en matière de financement économique.

2.1.4 Session 3 : Voies, Formes et Instrument de Financiarisation

Président de Séance : Gyekye Tanoh

Intervenant : Professeur Daniela Gabor

Sujet : Financiarisation – 8 QFP

Daniela a commencé son exposé par une définition de la financiarisation. Elle a défini la financiarisation comme la création de nouvelles classes d'actifs et la préservation de leur valeur réelle pour faciliter la réalisation de profits financiers. La financiarisation est essentiellement définie comme étant la mondialisation financière.

La présentation a été organisée de manière à répondre aux huit (8) QFP suivantes en matière de finance et de financiarisation :

1. Qu'est-ce que la financiarisation ?
2. Qui est un spéculateur ?
3. Quels produits financiers complexes sont importants ?
4. La financiarisation et l'économie réelle
5. La financiarisation et les pays en développement
6. La financiarisation du développement international : Le programme de maximisation du financement pour le développement
7. Comment les BMD servent-elles Wall Street ?
8. Tirer parti des points pour s'opposer au MFD

1. *Qu'est-ce que la financiarisation ?*

La financiarisation est l'organisation de la vie économique et sociale de manière à assurer une accumulation maximale pour les rentiers au détriment d'une répartition équitable des richesses et des revenus. La financiarisation se fait par-delà les frontières, les monnaies et les régimes réglementaires. Dans les pays à revenu élevé qui soutiennent la financiarisation mondiale, l'État-

providence se resserre, la protection sociale fondée sur les actifs remplace les moyens collectifs de faire des provisions pour l'avenir. On note également la révolte fiscale des élites et le passage aux finances privées à cause des mesures d'austérité. Toutes ces tendances sont des choix politiques délibérés.

Qu'est-ce qu'un spéculateur ?

Un spéculateur est le contraire d'un investisseur patient comme un fonds de pension. L'évolution de la nature de la finance révèle progressivement un flou entre investisseurs patients et investisseurs spéculatifs. Cela modifie les services bancaires traditionnels de collecte de dépôts et d'octroi de crédit en vue de créer des titres du marché, des produits dérivés et du financement de gros.

Quels sont les instruments financiers importants ?

Le système de mondialisation financière se caractérise par les marchés des valeurs mobilières, les marchés de gros de l'argent (repo) et les marchés de couverture et des produits dérivés. Les investisseurs institutionnels peuvent facilement entrer et sortir des marchés de titres fondés sur les marchés de gros et les marchés dérivés, en s'appuyant sur la structure financière de l'économie. Les prêts des banques traditionnelles sont transformés en titres par le biais de la titrisation, ce qui est important pour la pérennité des infrastructures de la Banque mondiale. La financiarisation a pour conséquence des systèmes financiers de plus en plus complexes en termes d'acteurs et d'instruments.

La financiarisation et l'économie réelle ?

L'extraction rapide des ressources de l'économie réelle, l'effet de levier des bulles d'actifs, les flux de capitaux chauds et les cycles financiers mondiaux dans les banques où les changements des conditions financières des grandes économies comme les États-Unis ont tendance à affecter les autres économies.

La financiarisation dans les pays en développement

La financiarisation dans les pays en développement pourrait être qualifiée de financiarisation dépendante. Les pays en développement dépendent de la financiarisation pour trouver des réponses aux problèmes politiques : par le biais des banques internationales, et maintenant des banques parallèles internationales. Cela modifie la structure des opérations relatives aux produits de base interbancaires en devises et sur les marchés des valeurs mobilières. L'inconvénient de la financiarisation dépendante est la perte de contrôle de la politique monétaire intérieure en raison de facteurs mondiaux qui déterminent les conditions de disponibilité et le prix du crédit.

La financiarisation du développement international : Le programme de maximisation du financement pour le développement ?

L'APD cède progressivement la place à une plus grande financiarisation. Les flux de portefeuille semblent remplacer l'aide au développement à l'ère de la financiarisation. Le programme « Maximiser le financement du développement (MFD) » crée des opportunités d'investissement dans les pays pauvres qui peuvent attirer des billions des investisseurs institutionnels internationaux. L'innovation la plus importante pour le financement du développement est le type de cadre de durabilité qui est caractérisé par les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) qui drainent les fonds accumulés par les investisseurs vers la résolution des problèmes environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Mécanismes par lesquels les BMD servent Wall Street ?

Le programme « Maximiser le financement du développement » et son approche en cascade sont en train de ré-concevoir et de réinventer les banques multilatérales de développement (BMD) comme la BAD et la BAsD, en tant qu'agents actifs dans la financiarisation. Les BMD et les gouvernements locaux collaborent en permanence pour fournir des subventions et des garanties afin de créer des instruments financiers qui alignent les risques et les rendements pour les investisseurs. Cette collaboration permet de construire une architecture de marché qui permet la mobilité des investisseurs au sein des marchés des valeurs mobilières. Un inconvénient du programme MFD pour les économies en développement est que les BMD auront la capacité d'influencer les conditions dans lesquelles les processus de titrisation sont définis, d'augmenter leurs capacités de prêt afin que les ressources mises en commun des pays en développement soient mises en jeu pour garantir les bénéfices des investisseurs privés.

Des points de levier pour lutter contre la financiarisation ?

Les points clés pour lutter contre la financiarisation sont notamment : 1) la justice fiscale qui peut être difficile sur le plan politique, 2) la lutte contre la mobilisation de ressources fiscales pour le financement du secteur privé sans assurer la responsabilité et la transparence, 3) la lutte en faveur d'un cadre public plutôt que privé des ESG, 4) la résistance au cadre MFD, car il réduit les espaces de développement et se tourne vers une industrialisation axée sur la politique.

Intervenant : Professeur Sarah Bracking

Voies de la financiarisation en Afrique

Dans sa présentation, la Professeur Bracking a fait ressortir certains vecteurs de la financiarisation en Afrique. Commenant par les causes profondes de la financiarisation, elle a indiqué que l'ajustement structurel a jeté les bases de l'informalisation et de la criminalisation à tous les niveaux à divers degrés. De nombreux actifs dans les pays en développement et les pays développés sont maintenant liés verticalement aux espaces offshore et à la corruption, et les processus internationaux actuels de financiarisation sont liés aux processus nationaux d'accumulation par dépossession et déplacement.

La financiarisation des processus de pouvoir a également pour effet de réorienter les systèmes politiques au service de cette financiarisation extractive. Cela entraîne la corruption, des flux financiers illicites et la spoliation de l'État à l'échelle nationale. De nouvelles formes de corruption du secteur privé font également partie de cette réorientation.

Elle a mis l'accent sur deux voies principales vers la financiarisation, à savoir :

:

- Crises et informalité

Les crises politiques dans des pays comme le Zimbabwe, le Congo, le Cameroun, la Sierra Leone et la Somalie ont conduit à l'informalité économique et à la croissance de l'inflation. Ces crises politiques sont devenues des " instruments de désordre " et de chaos, qui sont organisés pour la survie et l'accumulation. Les personnes sont

délibérément déplacées, les entreprises et les biens sont détruits ou saisis, et les personnes politiquement exposées (PPE) et les personnes fortunées exportent leur richesse à l'étranger en raison des crises. La conséquence de la crise politique est le déplacement financier et la migration des richesses dans les pays touchés.

- Économie politique du déplacement : la richesse des "déplacés" ne va nulle part ailleurs, mais revient dans l'économie "normale", qui est bien adaptée au processus de dépossession et au déplacement financier. Ce processus est également facilité par la violence, le vol, la corruption et la fraude économique, des stratégies industrielles clés contribuant également au processus : structures d'entreprise inversées, prix de transfert, comptes multiples, comptes offshore et tenue de livres. La financiarisation engendre des flux financiers illicites qui sont facilités par l'économie offshore. L'ampleur des pertes subies par ces voies est élevée. L'Afrique subsaharienne a perdu plus de 528 milliards de dollars entre 2002 et 2013 en raison d'une facturation erronée des échanges commerciaux, soit près du double des entrées d'IED (284 milliards de dollars) en Afrique pendant la même période.

Elle a conclu par quelques solutions politiques à la financiarisation, y compris un système contributif d'imposition pour éradiquer le but des paradis fiscaux et un domicile national obligatoire pour les partenaires commerciaux étrangers.

Discussion

La question de l'évaluation des actifs en constante appréciation a été abordée en séance plénière. Il a été noté que les excédents économiques provenaient des activités productives et que l'État intervenait chaque fois que la valeur des actifs financiers diminuait. Toute la valeur économique provient de la relation de capital plutôt que de la relation de travail. La croissance de la gestion d'actifs reflète donc la façon dont les choses peuvent être évaluées par rapport au capital. Comment avoir une divergence continue (même en l'absence d'intervention gouvernementale) entre la valeur des actifs financiers et la richesse réelle est le vrai problème

La plénière a également mis l'accent sur d'autres voies de financiarisation telles que l'utilisation du capitalisme pour valider la relation à travers la privatisation dans des secteurs comme l'éducation et la santé ; le transfert des ressources par les Etats, par exemple, le spectre à mettre aux enchères et à convertir en actifs générateurs de richesse ; la génération de biens complètement nouveaux par la privatisation des ressources en eau, forêts et autres. Il a également été noté que la financiarisation implique la production de nouveaux actifs et la préservation de la richesse réelle pour les financiers.

Étant donné que le système actuel est caractérisé par un système financier mondial opaque et dépourvu de réglementation efficace, on se demande si les solutions proposées pour lutter contre la financiarisation permettraient de résoudre efficacement le problème. La plénière a suggéré la nécessité de démocratiser la finance parce qu'il y a un imaginaire de gens puissants qui possèdent des richesses et qui privatisent donc des actifs avec peu de propriétaires, alors que les actifs pourraient être privatisés sous la forme de propriété communautaire, coopérative et de propriété mutuelle. Une autre suggestion a été de développer des systèmes fiscaux contributifs qui s'appliquent aux entreprises qui mènent leurs activités dans plus d'un pays européen afin de répartir les impôts entre les différents pays dans lesquels elles opèrent.

D'autres questions ont été soulevées au cours de la discussion, notamment le fait que la source de valeur créée par le secteur financier réside dans la capacité du financement privé à générer un effet de levier. Le rôle des activités intra-financières dans la création de valeur était également essentiel. Il a toutefois été souligné que la discussion n'avait pas permis de déterminer si l'évolution institutionnelle qui soutient l'évaluation des actifs financiers était bonne ou mauvaise.

2.1.5 Session 4 : La financiarisation et les marchés obligataires

Président de séance : Chafik Ben Rouine

Intervenant : Professeur C. P. Chandrasekhar

Sujet : Evolutions sur les marchés obligataires internationaux et les économies émergentes et en développement

Le professeur Chandrasekhar a commencé par dire que les obligations étaient devenues un moyen pour la finance de pénétrer plusieurs autres aspects de l'économie. Il a posé la question : "Pourquoi les marchés obligataires ?" Il a fait valoir que la question n'était pas de savoir si les marchés obligataires étaient bons, mais plutôt de savoir quelles étaient les conséquences de leur émergence et de leur croissance. Les obligations dont les marchés secondaires sont liquides offrent une solution de rechange au financement à long terme sans que la liquidité et l'échéance ne s'écartent l'une de l'autre. Le problème dans la plupart des pays en développement est que les marchés obligataires ont tendance à être petits et asymétriques. La plupart des pays en développement n'ont pas de marché pour les obligations d'entreprises, et les obligations pour le financement des infrastructures sont sous-développées. Les marchés obligataires nationaux sont de multiples obligations internationales pour la plupart des pays. Le crédit domine toujours les marchés obligataires.

Pour ce qui concerne le problème des obligations des pays en développement, il a fait valoir que les marchés obligataires des pays en développement ne sont pas un processus d'émergence évolutive, de même que le développement et la complexité financière qui y est associée. Une tentative de créer des marchés obligataires serait par le biais d'une politique d'État adaptée ou proactive. Le processus implique d'abord la commercialisation des titres d'État, puis la création d'un marché pour les obligations d'entreprises financières et non financières.

En outre, les gouvernements ont élargi leurs sources de financement par l'émission d'obligations internationales afin d'obtenir de nouvelles cibles d'investissement pour le capital financier et de répondre au besoin d'un taux de référence pour un instrument à faible risque. Tous ces objectifs et d'autres objectifs budgétaires du néolibéralisme ont conduit à une contraction de la taille du marché.

S'agissant de la question des obligations d'entreprises, il a indiqué que les marchés des obligations d'entreprises sont jugés essentiels pour combler l'écart des financements à long terme dans les pays en développement. Dans de nombreux pays en développement, des marchés obligataires d'entreprises faibles sont apparus ; leur taille est petite et leur croissance lente, et seules les entreprises hautement cotées peuvent mobiliser de tels fonds. Il est difficile d'obtenir du financement pour des projets d'infrastructure qui présentent de longues périodes de gestation et de gros investissements. Un autre problème sur les marchés des obligations de sociétés est que les obligations sont émises en fonction de l'entreprise plutôt qu'en fonction du projet.

La croissance se produit souvent par étapes, ce qui implique que les sociétés de financement non bancaires émettent des obligations qui sont ensuite achetées par les banques et les investisseurs financiers. Ces obligations ont généralement une échéance plus courte que les placements qu'elles aident à financer. Le refinancement de la dette est donc crucial et une détérioration de l'environnement déclenche un resserrement de la liquidité.

Pour en revenir aux mesures qui stimulent les marchés obligataires des entreprises, il a suggéré que pour faciliter l'acquisition de titres de sociétés et d'État, il faut éliminer les intermédiaires comme les courtiers ; considérer les obligations comme une garantie pour accroître la liquidité des obligations ; encourager les obligations en monnaie locale sur les marchés étrangers et autoriser les banques à émettre des obligations pour mobiliser des fonds destinés aux infrastructures ; rendre ces dernières moins risquées en mettant sur pied des programmes de rehaussement de crédits partiels (RCP). Dans le cadre de ce système, les banques fournissent des RCP aux obligations émises par des sociétés et des véhicules de titrisation à vocation spéciale. L'approche adoptée par les gouvernements pour élargir le marché obligataire est de créer un marché spécialisé qui permet au système bancaire d'absorber l'essentiel du risque pour soutenir les investissements à long terme. La croissance des marchés obligataires est donc induite par ces processus.

Intervenant : Fanwell Bokosi

L'Afrique sur le marché obligataire international

Fanwell a commencé sa présentation en retraçant l'histoire de la participation de l'Afrique au marché obligataire international. Il a indiqué que l'Afrique du Sud était le seul pays africain à avoir émis des euro-obligations avant 2006, les Seychelles avaient émis 200 millions de dollars en 2006 et que le Ghana avait également émis 750 millions de dollars d'euro-obligations en octobre 2007. En janvier 2019, vingt pays africains avaient 92 milliards de dollars d'euro-obligations souveraines en circulation. Il a indiqué que l'émission de ces obligations était considérée par les politiciens comme un signe de progrès. Toutes les obligations émises par les pays africains ont été massivement souscrites, en raison de l'offre excédentaire de capitaux, à la suite des crises financières mondiales et de la demande de grands projets d'infrastructure par les gouvernements africains pour remporter les élections. Depuis 2008, le volume des emprunts extérieurs a augmenté rapidement (en devises fortes - 89% en USD et 11% en Euros). Plus de la moitié (53 %) de ces dettes ont des rendements supérieurs à 7 % (prêts concessionnels 5 %). Dans des pays comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Gabon et la Zambie, la valeur des obligations dépasse 10 % du PIB, ce qui entraîne une baisse des prix des matières premières.

Il a ensuite mis l'accent sur quatre points qui devraient préoccuper l'Afrique :

- La hausse du dollar.
- - La Fed augmente les taux américains.
- - Les tensions commerciales.
- - Les préoccupations au sujet de la croissance mondiale et de la croissance de la Chine.

Pour clarifier ces points, il a indiqué que les rendements des obligations africaines étaient supérieurs de 2,9 points de pourcentage par rapport au reste du monde qui est connu sous le nom de prime africaine (skin tax). Le rendement moyen des euro-obligations est passé de 5,3 % en 2010 à 7,4 % en 2018.

Il a conclu en évoquant quatre risques pesant sur les emprunts internationaux : 1) Risque de taux de change, 2) Risque de crédit ; emprunts pour rembourser des emprunts antérieurs, surendettement, corruption, 3) Risque de taux d'intérêt ; faible risque puisque 96 % sont à taux fixe mais déterminent la plupart des taux d'intérêt intérieurs et 4) Vulnérabilité à des chocs extérieurs.

Intervenant : Mariama Williams

Sujet : Financement de la lutte contre le changement climatique dans les pays africains : Du financement climatique aux obligations vertes : les mythes et les réalités

Mariama a commencé sa présentation par une définition des obligations vertes. Elle a fait remarquer que même si les pays peuvent avoir des définitions différentes des obligations vertes, le principal facteur de différenciation est la gérance environnementale. Les principes qui sous-tendent les obligations vertes facilitent l'orientation et la transparence des projets d'amélioration environnementale, sociale et de gouvernance. Ces projets comprennent des projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique, de transport en commun propre, de prévention et de lutte contre la pollution, d'eau durable et de bâtiments écologiques qui répondent aux normes et certifications internationales. Ces liens fonctionnent dans le cadre des lignes directrices/cadres sur la gouvernance environnementale et sociale (GES). Les obligations vertes sont relativement restreintes, mais elles se développent dans le monde entier et se sont accélérées en Afrique.

En retraçant l'histoire des obligations vertes, elle a indiqué qu'elles ont été émises pour la première fois en 2007 par la Banque européenne d'investissement (BEI) afin de collecter des fonds pour la réduction des émissions de carbone et la sensibilisation au climat. L'émission annuelle totale d'obligations vertes de 2007 à 2009 s'est élevée à 1 milliard de dollars. Ils sont régis par l'Accord de Paris et les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) et sont limités aux émetteurs du secteur dans le cadre de la réglementation mondiale du carbone. Les principaux acteurs du marché sont les émetteurs qui ont besoin des fonds, les preneurs fermes qui sont les institutions financières qui assurent la médiation de l'émission, les examinateurs externes et les investisseurs qui sont les fournisseurs de fonds pour les actifs verts.

En ce qui concerne les défis posés par les obligations vertes, elle a indiqué que le " blanchiment écologique " - un processus par lequel des entités détournent le produit de la vente d'obligations vertes pour d'autres projets - a été le principal risque. Elle a ajouté qu'il n'y a pas de règlements ou de spécifications d'impact qui régissent l'utilisation des fonds empruntés. A cela s'ajoutent des problèmes de comparabilité des données, de format et de contenu des rapports, des cadres et des rapports d'impact, ainsi qu'une controverse sur l'intégrité des projets environnementaux et climatiques. D'autres questions pertinentes tournent autour des incitations fiscales (subventions, exonérations, crédit d'impôt) et du traitement préférentiel des obligations vertes dans la réglementation monétaire.

Obligations vertes en Afrique

S'agissant de l'Afrique, elle a indiqué que les obligations vertes sont relativement récentes, petites et étroites et sont principalement émises par des institutions de financement du développement (IFD). Des pays comme le Nigeria ont certifié en 2016 des obligations climatiques et cherche à mettre en place des marchés d'obligations vertes tout comme le Kenya. La Bourse de Johannesburg, en Afrique du Sud, dispose d'une section consacrée aux obligations vertes (OV).

Cinquante-quatre (54) pays africains ont signé l'Accord de Paris et tous, à l'exception de la Libye, ont soumis leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) et 43 ont ratifié l'Accord. Les obligations climatiques sont considérées comme un moyen de financer les écarts dans les besoins de financement pour lutter contre le changement climatique. Trop de pays empruntent aux fins d'adaptation au changement climatique.

En conclusion, elle a indiqué que le Fonds vert pour le climat (FVC) considère l'Afrique comme une région prioritaire à laquelle la moitié (2,3 milliards de dollars) de l'ensemble de son financement a été affectée au titre de 36 projets, dont 15 sont en cours d'exécution. Selon le Fonds, 76 dons d'une valeur de 39,4 millions de dollars ont été approuvés en Afrique, mais depuis 2015, aucun pays africain n'a pleinement utilisé son don annuel de 1 million de dollars. C'est une indication que les gouvernements africains ne tirent pas profit des ressources du FVC pour l'adaptation et la préparation avec ou sans obligations vertes.

Discussion

La discussion en plénière a également porté sur de nouvelles clarifications concernant les utilisations potentielles des obligations. Selon les explications, les obligations sont émises et négociées par des sociétés syndiquées et non sur le marché libre comme leur nom l'indique. La plupart des obligations sont des placements privés et seules les sociétés qui connaissent un grand succès peuvent les acheter. L'accès aux " obligations vertes " se fait à deux niveaux. Le premier concerne principalement de petits projets (fonds de préparation) qui facilitent l'acquisition. A ce niveau, 1 million de dollars sont alloués chaque année par l'entremise d'un partenaire d'exécution en soumettant des propositions dans lesquelles ils peuvent proposer des entreprises ou des ministères. Pour des montants plus importants, des organisations internationales comme la Banque mondiale et le PNUD jouent le rôle de partenaires d'exécution. L'accès à ces fonds est plus difficile pour les grands projets.

Il a donc été suggéré que jusqu'à ce que les économies soient bien diversifiées, les pays africains devraient probablement se concentrer sur les obligations nationales en raison de la dépendance à l'égard des matières premières.

La discussion a permis de constater que les taux d'intérêt plus élevés sur les emprunts contractés sur les marchés obligataires les rendent moins viables pour certains projets à long terme. Il a été suggéré que l'Afrique avait peut-être besoin d'une certaine forme de financement spécialisé. Il a toutefois été déclaré qu'il serait problématique de substituer les marchés obligataires à des formes spécialisées de financement, même si ces obligations constituent probablement de meilleures sources de financement par rapport aux banques. S'agissant de la nécessité de créer des obligations régionales, il a été souligné que les initiatives régionales pouvaient être couronnées de succès, mais seuls les pays avancés l'avaient fait auparavant. Les pays devraient peut-être se concentrer sur d'autres domaines de coopération régionale en matière de financement, tels que les échanges au sein des régions.

Le débat sur la dette se poursuit, mais les gens ne semblent pas s'inquiéter de la provenance de l'argent et se soucient moins de savoir qui va payer la dette. C'est pour ces raisons que la dette publique devient de plus en plus acceptable.

Les garanties environnementales et sociales influencent les décisions concernant les projets d'investissement qui vont bénéficier des fonds générés par l'émission d'obligations vertes. Les

considérations liées au projet comprennent également le respect des conditions relatives à l'égalité entre les sexes et aux populations autochtones, et sont largement similaires aux conditions auxquelles les gens se réfèrent lorsqu'ils parlent de durabilité. Beaucoup de banques d'investissement, de fonds privés, de banques de développement et de groupes intéressés commencent à prendre en compte les garanties environnementales. Il y a du scepticisme au sujet des obligations vertes/climatiques, car il n'y a pas de discussions avec la population locale et les organisations de la société civile sur les mesures d'adaptation. Par conséquent, la discussion au niveau macro-économique n'inclut pas les consultations avec la population locale. Les promoteurs d'obligations vertes font également tout pour empêcher la réglementation.

2.2 JOUR DEUX

2.2.1 Session 5 : Financiarisation du secteur réel en Afrique

Intervenant : Mamadou Goita

Sujet : L'exploitation minière et l'industrie extractive

Mamadou a commencé sa présentation par un bref historique de la financiarisation dans le secteur extractif en Afrique. Il a indiqué qu'une financiarisation significative du secteur extractif avait commencé en 2000. La financiarisation du secteur des industries extractives s'est produite en amont et en aval et a affecté la capacité à mobiliser les ressources nécessaires à la transformation nationale. La période a été caractérisée par la privatisation des sociétés minières et l'émergence de théories de gestion de la dette. Les pays ont mené d'importantes réformes sous la forme d'amendements aux codes miniers en vue d'accorder la priorité aux industries extractives. Ils étaient en grande partie motivés par des quêtes pour plus de profits, ce qui a conduit à l'augmentation du « court-termisme ». Les sociétés multinationales sont ainsi devenues plus répandues dans les secteurs minier et extractif.

Il a indiqué que la financiarisation se poursuivait dans un contexte de faiblesse des politiques et des capacités publiques et d'environnement institutionnel et réglementaire inadéquat. Les banques centrales du continent ont également joué un rôle à cet égard, par des mesures telles que le retrait de leur rôle dans la mobilisation des ressources et la gestion des prix et des taux de change. La nature de la création d'emplois et l'évolution des politiques monétaires et budgétaires ont eu des répercussions négatives sur les finances publiques, surtout à l'époque du boom minier.

La financiarisation a eu une incidence sur le mode de gestion des entreprises extractives. Elle a accentué la volatilité des prix dans le secteur. Il y a également eu une financiarisation des impôts qui a rendu difficile la pénétration des marchés internationaux. Plusieurs entreprises sont aujourd'hui gérées sur le marché financier international, ce qui a une répercussion sur la répartition des bénéfices tirés des activités extractives.

L'intensification de la création de valeur parmi les actionnaires et les modifications apportées aux codes miniers ont également exacerbé ce problème. La structure de l'actionnariat a changé en faveur des entreprises étrangères et le prix perçu par les gouvernements nationaux est toujours manipulé. La volatilité des prix a également été exacerbée par la financiarisation actuelle, ce qui a entraîné une réduction des revenus et de la part des impôts payés à l'État. Tout cela a entraîné une

faible mobilisation des ressources intérieures. Enfin, la politique économique est désormais dominée par la gestion de la dette, ce qui a encore plus affaibli la capacité des gouvernements à mobiliser des recettes intérieures.

Intervenant : Arthur Muliro

Sujet : Agriculture et alimentation

La présentation d'Arthur s'est concentrée sur l'agriculture en tant qu'exploitation à petite échelle en Afrique. Comme il l'a souligné, ce modèle de petite exploitation est mis à rude épreuve en raison des faibles revenus de ces dernières et du manque d'investissement. Il a souligné la nécessité de développer les petites exploitations agricoles en raison de son rôle dans la transformation économique de l'Afrique. L'Afrique assiste apparemment à sa propre révolution verte qui implique l'utilisation de produits agrochimiques, l'irrigation, les semences améliorées et de nouvelles méthodes de gestion agricole pour améliorer considérablement l'agriculture. Cependant, les véritables problèmes des petits exploitants agricoles - stockage et accès aux marchés pour leurs produits - sont négligés.

Il a souligné que la financiarisation du secteur agricole a pris plusieurs formes. Le lobby de l'agriculture industrielle, sous l'impulsion des grandes multinationales, fait pression pour que les lois nationales soient modifiées en leur faveur. Des organisations telles que la Fondation Bill & Melinda Gates et l'AGRA ont joué un rôle à cet égard. La financiarisation de l'agriculture modifie le caractère global des systèmes alimentaires et de nouveaux acteurs déterminent les prix. Les habitudes de consommation évoluent vers des aliments transformés au détriment des régimes alimentaires naturels et sains grâce aux énormes machines publicitaires. Ces dynamiques modifient les politiques, l'alimentation et la nutrition globales dans les économies africaines. Par conséquent, il existe un fossé entre la consommation urbaine croissante d'aliments importés et la production alimentaire locale.

Il a appelé à un réexamen du rôle de la finance dans les systèmes alimentaires. Les prix des denrées alimentaires sont de plus en plus déterminés à l'étranger et sont très volatils. L'agriculture est transformée à travers la dépossession des terres des propriétaires et l'émergence de lois défavorables aux agriculteurs. L'introduction de ressources génétiques générées et transformées en propriétés intellectuelles détenues par des sociétés génétiques étrangères (comme c'est le cas dans les industries pharmaceutiques où les fonds spéculatifs et autres gestionnaires de fonds déterminent et contrôlent les prix) a modifié le pouvoir décisionnel pour dissimuler des acteurs dans le financement mondial, en favorisant la dépossession des propriétaires légitimes en collaboration ou en collusion avec les élites locales .

Concluant sur la voie à suivre, il a suggéré que le type d'agriculture à promouvoir est une agriculture qui tient compte du changement climatique, de la santé et de la nutrition. Il faut pour cela renforcer le rôle de l'État en soutenant les petits exploitants agricoles contre les intérêts étrangers et en reliant la production primaire aux industries extractives et à d'autres secteurs, et reconnaître le rôle néfaste de la financiarisation dans la vie économique. Comme il est peu probable que les gouvernements africains agissent eux-mêmes pour apporter des changements, les citoyens et les organisations de la société civile doivent exiger avec force des mesures et des changements.

Intervenant : Professeure Sarah Bracking

Sujet : L'industrie manufacturière et les services

La Prof. Bracking dit que le financement de l'industrie manufacturière et des services provient des espaces sombres en dehors des principales bourses. La finance dans ces secteurs s'intéresse aux grandes entreprises de fabrication et de services de premier ordre. Ils prennent la forme de propriétés intellectuelles et de brevets et n'existent pas en tant qu'entités singulières mais en tant que mosaïque d'elles-mêmes pour minimiser les impôts. Cela est facilité par l'utilisation de structures d'accueil dans les paradis fiscaux, gérées par des gestionnaires de fonds bien rémunérés. Ces entités entrent dans des sociétés en tant qu'investisseurs AAA, mais après quelques années, retirent leur argent et dissolvent ensuite l'entité pour cacher toute trace de tout impact négatif de leurs investissements. Ce type d'investissement est coûteux pour les investisseurs nationaux.

Les riches Africains participent aux opérations d'investissement circulaires suivant lesquelles les richesses transférées illégalement à l'étranger sont restituées sous forme d'IED sans impôts et à des taux de rendement plus élevés en raison des modifications apportées aux lois régissant l'IED. Le système financier est tel que les étrangers semblent bénéficier d'un traitement préférentiel et que les investisseurs nationaux qui ne font pas ces opérations d'investissement circulaire obtiennent des taux de rendement inférieurs. Le mode d'investissement privilégié pour les structures d'accueil est toutefois le PPP dans le secteur des infrastructures plutôt que dans l'industrie manufacturière.

La conséquence d'un tel système financier est le "gigantisme" (investissement dans l'infrastructure et l'énergie) qui est motivé par le désir d'obtenir des bénéfices supérieurs grâce aux véhicules à usage spécifique. Le processus conduit au financement de projets d'investissement qui ne sont probablement pas les projets les plus pertinents. La construction d'un stade de 79 000 places pour la Coupe du Monde de la FIFA 2010 en Afrique du Sud, où les matchs les plus compétitifs de Durban n'accueillent que 15 000 spectateurs à la fin de la saison, en est un exemple parfait. A cela s'ajoute la popularité des dépenses d'infrastructure auprès des politiciens avides de pouvoir.

Un autre élément concerne les paradis fiscaux dans des pays comme le Botswana qui encouragent les investissements étrangers. Il s'agit en fin de compte d'un choix politique et nos gouvernements choisissent simplement d'accepter de telles structures.

Discussion

La discussion a mis en évidence le fait qu'il n'y a pas eu de changement fondamental dans la financiarisation des matières premières depuis 2008, mais que le système devient plus intelligent, se dissimule et prend des mesures de coopération avec de nouveaux acteurs stratégiques.

Les discussions ont également indiqué que le programme de financement durable pour le développement durable a été la motivation à l'origine de l'utilisation des structures spécifiques. Toutefois, la discussion a laissé entendre qu'il n'y a pas de lacunes dans l'infrastructure, mais qu'il s'agit simplement d'inciter les gens à emprunter à ces structures.

La discussion en plénière a également souligné le rôle du capital spéculatif dans la financiarisation du secteur extractif. Ces spéculations et ces flux de revenus futurs sont soutenus par la privatisation et le démantèlement des institutions publiques, par exemple, les services météorologiques. L'affaiblissement de la capacité de l'État a également facilité les activités des spéculateurs.

La discussion a également noté que le recours au financement de la dette peut entraîner une dépréciation rapide des réserves minérales. Un exemple en est la reprise des mines d'Obuasi par AngloGold Ashanti et sa fermeture en 2014, qui n'a rien à voir avec la rentabilité. Parfois, les mines sont fermées stratégiquement pour éviter les coûts de nettoyage. En outre, le rôle des conventions fiscales en tant que porte d'entrée de l'investissement ne peut être sous-estimé, en particulier dans le secteur extractif. Une autre dimension est la surexploitation intensive des ressources sur une courte période sans le paiement des impôts requis.

Il y a des expériences de mobilisation du public pour l'action en Afrique de l'Ouest comme la Caravane des citoyens contre l'accapement des terres favorisé par des gouvernements. Cependant, au-delà de l'action publique, les citoyens doivent comprendre que notre consommation et nos modes de vie sont affectés par le sous-développement. L'ensemble des citoyens africains doit contribuer à la lutte pour le développement économique au lieu de s'en désintéresser.

2.2.2 Session 6 : Financiarisation de la politique macroéconomique : Une critique

Présidente de séance : Mariama Williams

Intervenant : Gamal Ibrahim

L'orateur a commencé sa présentation par une citation de la professeur Joan Robinson : "Là où l'entreprise est en tête, la finance suit". Par conséquent, le développement du secteur financier ne conduit pas à la croissance, mais suit plutôt la croissance. Les marxistes croient qu'une transformation systématique du capitalisme est possible en ce moment où les grandes entreprises ont une capacité financière adéquate, où les banquiers ont étendu leurs services aux activités de médiation dans la finance ouverte, et où même les ménages sont de plus en plus impliqués dans la finance.

La présentation est organisée en trois (3) blocs.

1. Où en sommes-nous ?
2. L'impact de cette situation et le cadre macroéconomique que nous devrions avoir.
3. Cela ne peut se faire au niveau national, mais nécessite une action régionale et internationale

Pour répondre à la question, où en sommes-nous ? M. Gamal a laissé entendre que le Programme d'action d'Addis-Abeba a fait avancer le débat sur la dette au-delà de la mobilisation des ressources en l'associant aux besoins de l'Afrique en matière de financement du développement. Le débat a beaucoup trop insisté sur le rôle du capital privé pour le développement, sans mettre l'accent sur les questions de responsabilité et de transparence. Les implications des régimes politiques pour la transformation structurelle en Afrique peuvent être liées à la crise financière mondiale de 2007/2008. Cela émanait du néolibéralisme et a conduit à la crise de la durabilité. Il a été noté qu'un cadre macroéconomique cohérent était nécessaire pour favoriser une croissance inclusive dans le contexte mondial actuel de faible demande mondiale et de chute des prix des produits de base.

Concernant le cadre macroéconomique nécessaire pour la transformation, Gamal a indiqué qu'il fallait tirer des enseignements de la planification du développement de 1960-1979 et des IFI de

1980-1999. Ce cadre créera des actifs productifs pour la transformation économique. L'orateur a souligné le rôle de la politique budgétaire dans le processus de transformation par la mobilisation et la gestion des ressources, la création d'actifs productifs, la promotion d'une croissance inclusive, la fourniture d'incitations fiscales à l'investissement et la reconnaissance de la structure de l'économie (dominance du secteur informel). Il a toutefois souligné la nécessité de mettre en place un cadre macroéconomique cohérent, au-delà des politiques budgétaires, qui associe croissance, investissement, finance, développement et commerce. L'Afrique a besoin d'un cadre de gouvernance axé sur la croissance et d'un leadership approprié. Le cadre devrait aborder la question de la fraude fiscale, mais aussi accroître la marge de manœuvre fiscale en améliorant l'administration fiscale et en traitant la question des IFF.

S'agissant de la politique monétaire, il a suggéré que les banques centrales doivent réorienter leurs efforts vers des objectifs de l'accroissement des emplois et de stabilité favorable au développer au lieu de se concentrer sur l'inflation. La politique monétaire ne suffit pas à elle seule à créer la stabilité financière dont l'Afrique a besoin. Le développement et la stabilité du système financier exigent la croissance de secteurs financiers solides. Il est également nécessaire que l'inclusion financière favorisant la croissance soit liée au développement des capacités des institutions financières locales, et non à la variante promue par l'idéologie néo-libérale. L'Afrique a également besoin d'un financement du développement communautaire et pas seulement de l'inclusion financière. Le succès de ces projets repose sur l'élaboration de plans de développement assortis d'un cadre de financement pour définir les priorités et donner des orientations.

Enfin, pour ce qui est de la troisième question d'ordre régional, il a fait valoir que l'espace politique ne devrait pas être limité au niveau national, elle doit également prendre en compte la dimension régionale. La coopération Sud-Sud devrait aussi jouer un rôle dans l'établissement du programme mondial pour le développement. Ou du moins, il devrait y avoir un programme de développement alternatif pour le l'hémisphère Sud.

M. Gamal a conclu son exposé en posant les questions de réflexion suivantes :

Peut-on définir un modèle africain d'état développementiste ? Et qui sont les principaux acteurs et leurs rôles ?

Comment les pays du Sud devraient-ils définir leur rôle dans l'économie politique mondiale et comment la coopération Sud-Sud fera-t-elle progresser l'agenda 2063 ??

Discussion

Une grande partie de la discussion a porté sur le rôle approprié des banques centrales dans le programme de transformation. Les questions suivantes ont été posées : Quel est le rôle des banques centrales et comment les relier aux nouveaux États africains ? Quelles réformes pouvons-nous envisager quant au rôle des banques centrales et comment réformer la BAD pour que cette banque serve les objectifs africains ? Quels sont les rôles de l'ONU ? Au cours de la discussion qui a suivi, il a été souligné que nous ne devrions pas examiner la question du rôle des banques centrales de manière isolée, mais plutôt commencer par les objectifs de l'État et les rôles que nous voulons définir pour diverses institutions. Mais cette discussion exige une volonté régionale et politique.

La plénière a également discuté de la pertinence du modèle asiatique dans le contexte africain actuel. Plusieurs participants étaient d'avis que la question de l'exemple du modèle asiatique est exagérée. Les contextes historique, politique et social sont très différents de ceux de ces pays. Par exemple, en termes d'homogénéité des populations et de colonialisme, les histoires sont différentes.

2.2.3 Session 7 : La Gouvernance financière mondiale et les régimes de réglementation

PRESIDENT DE SÉANCE : Alvin Mosioma

Intervenant : Myriam Vander Stichele

Sujet : Gouvernance financière internationale et les régimes de réglementation

Myriam a commencé sa présentation en soulignant les principes qui régissent le système financier mondial :

- Aucun accord international contraignant par rapport aux traités de commerce et d'investissement.
- Il existe des forums internationaux pour les décisions politiques et l'établissement de normes officielles.
- L'ONU ne s'occupe plus des questions financières.
- Le secteur financier est fortement impliqué à tous les niveaux de gouvernance.
- Il existe beaucoup d'autonomie de gouvernance dans le secteur financier
- Les banques centrales ou autres institutions financières ne sont pas tenues de financer des activités socialement et écologiquement durables.

En ce qui concerne le rôle de l'Afrique dans la gouvernance, elle a indiqué que l'Afrique ne fait pas partie de l'organe décisionnel multilatéral. Seule l'Afrique du Sud fait partie des 60 membres de la Banque des règlements internationaux (BRI). Les ministres du G20 prennent les décisions les plus importantes qui affectent le monde et seule l'Afrique du Sud est membre de cet organe (avec un autre pays africain comme invité). Le G20 envoie ses travaux à d'autres organismes (FSB, BCBS, OCDE, OMC, FMI, OICV, FMI, OICV) et ne fait qu'approuver les accords et normes. Là encore, l'Afrique du Sud est le seul membre africain du Conseil de stabilité financière (CSF) qui coordonne, au niveau international, le travail des autorités financières nationales et des organismes internationaux de normalisation. Le CSF développe une intermédiation financière non bancaire résiliente, également dénommée secteur bancaire parallèle. La gouvernance est très dispersée, l'Afrique étant peu représentée au sein de diverses institutions.

S'agissant des agences internationales de normalisation, elle a identifié les organisations suivantes et le rôle des pays africains :

- Comité de Bâle sur le contrôle bancaire ; principes fondamentaux pour un contrôle bancaire efficace. Le comité compte 28 membres, seule la banque de réserve sud-africaine est membre.

- L'Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA) compte de nombreux membres africains ; Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), Afrique du Sud, Botswana, Burundi, Cap-Vert, Congo (République démocratique du Congo), Egypte, Ghana (Commission nationale des assurances), Guinée, Kenya, Lesotho, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Swaziland, Tanzanie, Tunisie, Zambie.
- L'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) se concentre sur la réglementation des valeurs mobilières.
- ONU : La CNUCED est devenue une organisation de recherche de consensus et de suivi pour les IED et les accords bilatéraux d'investissement.
- Les mécanismes de coopération africains comprennent la SADCC, l'UMOA, l'AMCA, l'AMCA et la BCEAO.

Accords juridiquement contraignants

Enfin, en ce qui concerne les accords juridiquement contraignants, elle a indiqué que ces accords protègent les banques étrangères et l'industrie des services financiers (ISF) qui sont souvent axés sur le profit plutôt que sur le développement. Ces accords comprennent les accords de protection des investissements (TBI, AIR) et les accords commerciaux.

Elle a conclu sa présentation en énumérant les acteurs importants de la financiarisation en Afrique

- Les obligations et les dettes qui sont souvent régies par des lois du Royaume-Uni et des États-Unis.
- Les banques d'investissement mondiales.
- Négociation d'obligations africaines.
- Fonds de placement, gestionnaires d'actifs et services connexes.
- Fonds spéculatifs et fonds de capital-investissement.
- Agences de notation de crédit.
- Négoce de dérivés sur matières premières

Discussion

En réponse à une question sur le rôle de l'ONU dans la gouvernance mondiale, Myriam a fait remarquer que l'ONU a combattu et participe désormais aux discussions du G20 sur les questions financières. Elle a, toutefois, indiqué que les pays africains sont systématiquement exclus de la gouvernance de la finance mondiale et que l'adhésion de l'Afrique du Sud à la BRI était un accident du savoir personnel. A la BRI, certaines banques se battaient et se faisaient concurrence pour protéger leurs propres institutions, nous ne pouvons donc pas être sûrs que ces structures existantes réglementent ou supervisent correctement le secteur. La plupart des organisations dites internationales sont nord-américaines ou européennes.

La discussion a également mis en relief le fait que les régulateurs nationaux sont contraints de mettre en œuvre des directives volontaires sur la réglementation financière du fait de leur association avec le FMI ou la Banque mondiale.

2.2.4 Session 8 : Libéralisation du secteur bancaire et de la finance : expérience de l’Afrique et de l’hémisphère Sud

Président de séance : Yao Graham

Intervenant : Karen Akinwumi-Tanoh

La présentation de Karen s'est concentrée sur la crise financière en cours au Ghana. Elle a indiqué qu'en général, les crises économiques et financières peuvent être cycliques. Ce qu'il faut, c'est en tenir compte de et prendre des mesures décisives pour les minimiser.

Rappelant les récentes crises économique et financière au Ghana, elle a indiqué qu' alors que la crise se profilait à l'horizon, deux banques, en moyenne, rejoignaient ce secteur chaque année. Le chiffre d'affaires et les frais de personnel dans le secteur financier ont augmenté. A la demande de la Banque mondiale, la Banque centrale du Ghana a commandité une étude sur le système bancaire. En conséquence, quatre nouvelles directives ont été émises par la banque centrale, à savoir une directive sur les fonds propres, une directive sur le contrôle des sociétés, une directive sur l'adéquation et la conformité des fonds propres.

Elle a indiqué que les réformes ont permis dans une large mesure d'identifier les faiblesses du système bancaire. Le profil du système bancaire a changé et les banques d'État sont passées de 3 à 6,5 % du PIB comme coût actuel du nettoyage. La confiance du public est faible et a des effets en aval sur l'épargne, les prêts et les institutions de microfinance.

En conclusion, elle a indiqué que l'évaluation continue plutôt que l'examen sectoriel périodique est la voie à suivre et a suggéré que des changements s'imposent pour y parvenir. Du fait de sa conception, le modèle bancaire encourage le financement à court terme pour qu'il corresponde aux dépôts à court terme. Ce modèle est idéal pour le commerce et n'est guère utile pour le financement du développement à long terme. Elle a posé deux questions importantes en guise de conclusion :

- Comment pouvons-nous assurer un financement à long terme en toute sécurité ?
- Comment adapter le système bancaire à l'objectif de développement ?

Intervenant : Charles Abugre

Charles a noté que les secteurs bancaire et financier (y compris l'assurance) ont été les plus libéralisés, ensemble avec les industries extractives. Dans le cadre de ces réformes, les banques de développement se sont converties en banques commerciales et les exigences de fonds propres ont augmenté. Le résultat est une rupture croissante entre le secteur financier et le secteur réel, de sorte que les banques prêtent à peine au secteur réel. Ils se concentrent principalement sur les profits des secteurs gouvernementaux. Les bénéfices du secteur bancaire ont augmenté, mais le pourcentage des crédits au secteur privé a stagné. L'Etat bénéficie des ressources bancaires alors même que les banques bénéficient d'une fiscalité généreuse.

Au fil du temps, les crises du secteur bancaire sont apparues au Ghana et les coûts ont été supportés par l'État. La croissance du crédit a coïncidé avec le boom des matières premières. Les crises du

secteur bancaire reflètent également le revenu par habitant. La concentration de la richesse augmente.

Il existe également des explications politiques aux crises du secteur financier. Il est difficile de fusionner les intérêts des régulateurs et ceux des autorités politiques. Le secteur bancaire a besoin des discussions nationales sérieuses sur son rôle dans le développement, et non seulement d'un plan de sauvetage. Les marchés boursiers ont également connu une forte croissance depuis 2005, mais leur taille est petite, fragmentée et leurs liens avec les autres secteurs de l'économie sont faibles. Les principaux bénéficiaires du secteur des valeurs mobilières sont les administrations publiques, tandis que le secteur des valeurs bénéficie de la titrisation en cours des produits de base, ce qui accroît la titrisation de ces produits.

Intervenant : Professeur C. P. Chandrasekhar

M. Chandrasekhar a commencé par souligner la similitude frappante de la financiarisation dans l'hémisphère Sud. Le modèle anglo-saxon prescrit le système financier approprié pour assurer l'efficacité des marchés financiers. C'est ce qui explique la signification de la libéralisation financière, qui inclut la concurrence entre les institutions de dépôt pour attirer les fonds et les affecter aux investissements les plus rentables. Cela permet la mise en commun et la mutualisation des risques. Plusieurs pays ont accepté d'opter pour ce modèle en raison du désir d'attirer des capitaux internationaux et d'en tirer profit.

Il a comparé le système à celui de l'Industrialisation basée sur la substitution des importations (ISI), dans lequel l'État conservait un certain contrôle sur ce système par la propriété des banques de développement. Les objectifs étaient :

- Utiliser le système financier pour promouvoir la croissance
- Rendre la croissance inclusive et intersectorielle.
- Ne pas saper le système financier dans l'économie. La réglementation a joué un rôle important pour la réalisation de ce troisième objectif.

En conclusion, il a indiqué que les prêts de détail augmentent parce qu'ils peuvent être facilement titrisés, des prêts aux secteurs dans lesquels l'État a des intérêts, étant entendu que le gouvernement ne permettra pas leur faillite, par exemple les infrastructures. En fin de compte, cela crée un système où la croissance n'est pas financée mais où le système financier devient plus instable.

Discussion

La plénière a débattu du rôle de l'emploi dans ces systèmes financiers dans le cadre du nouveau régime de financiarisation. La question de l'émergence de contrats à court terme qui ont un impact négatif sur le développement des syndicats dans le cadre de la financiarisation a été soulevée. Même s'il a été indiqué que les contrats à court terme ne représentent qu'une petite fraction des contrats de travail, les gouvernements peuvent prendre position sur ce sujet. En effet, la question de l'informalisation de la main-d'œuvre n'est pas spécifique au secteur bancaire. Le plus gros problème, c'est que le sauvetage des banques ne comportait aucune clause sur la protection des travailleurs.

La discussion a également mis en lumière le rôle des banques étrangères. Il a été noté que certaines des banques étrangères les plus anciennes se retirent. De nouvelles banques se forment en pleine crise en raison d'influences politiques compromises par les intérêts nationaux locaux. Les défaillances réglementaires constituent une grande partie du problème, en particulier au niveau inférieur des institutions financières (caisses d'épargne et de crédit, institutions de microfinance). Une partie des questions de réglementation a trait à la complexité croissante et au regroupement des différents aspects des systèmes financiers. La réglementation doit s'inscrire dans le contexte plus large de la formation de ces autorités de réglementation, la plupart d'entre elles étant transplantées du FMI et de leur philosophie de la réglementation.

Enfin, le débat a mis en évidence le décalage entre la structure économique des pays africains et la structure financière. Il a été reconnu que la structure actuelle du système bancaire ne réglera pas les problèmes de l'Afrique et que la réintroduction de banques de développement doit donc être envisagée. La question est de savoir comment concevoir ces banques de développement, compte tenu de leur réglementation particulière. Comment structurer les institutions/banques de financement du développement et comment les situer dans le système bancaire au sens large ?

2.2.5 Session 9 : Questions et expériences de financiarisation en Afrique francophone

Président de séance : Ikal Ange'Lei

Intervenant : Ndonga Sylla

Ndonga a centré sa présentation sur 14 des 21 pays francophones d'Afrique puisque ces pays maintiennent toujours le franc CFA en circulation. Il a décrit l'arrangement actuel du CFA comme un mariage entre le colonialisme monétaire et la financiarisation du XXI^e siècle.

Retraçant l'histoire du franc CFA, l'orateur a indiqué qu'il a été créé en 1945 par le Ministère français des Finances. Il a énuméré les quatre principes de fonctionnement de l'arrangement :

- Ancrage fixe à la monnaie française.
- Transfert gratuit du capital et des revenus à l'intérieur de la zone franc.
- Garantie de convertibilité du franc CFA par le Trésor français.
- Centralisation des réserves de change.

L'accord implique que deux décisions majeures en matière de politique monétaire sont cédées à la France (et maintenant à l'UE par le biais de l'euro) : 1) maintenir un taux d'ancrage fixe et un taux d'inflation inférieur à 3% et 2) maintenir un compte d'opérations en excédentaire, le montant des changes en monnaie étrangère représentant 20% de la base monétaire.

En ce qui concerne le secteur bancaire au sein de la zone CFA, il a estimé que le paysage bancaire de l'UMOA est faible et manque de financement adéquat pour le développement. Le rapport crédits bancaires/PIB est faible par rapport à leurs pairs, et le Sénégal et la Côte d'Ivoire reçoivent l'essentiel des crédits dans l'UMOA.

Il a indiqué qu'il y a une relative stabilité de la monnaie, mais au prix d'un manque de flexibilité qui élimine toute possibilité d'ajustement. Le rationnement du crédit bancaire dans la zone freine la croissance économique. L'ancrage de la monnaie à l'euro a miné la compétitivité et, à ce titre, les pays sont toujours en déficit commercial. Cela conduit à la pauvreté et au sous-développement.

Financiarisation au sein de l'UMOA

Passant à la financiarisation de l'UMOA, il a fait valoir que la nature des institutions financières de la région a stimulé l'intérêt des investisseurs internationaux, car les niveaux de dette souveraine sont plus faibles dans les régions de l'UMOA. La financiarisation se fait également au niveau micro par l'intermédiaire de FINTECH et des institutions de microfinance.

Intervenant : Chafik Ben Rouine

Chafik a commencé sa présentation sur la financiarisation en Tunisie en se concentrant sur les flux financiers illicites. Il a évoqué une étude récente de l'ONU qui a révélé que la Tunisie est la première source de flux illicites parmi les pays arabes.

Il s'est ensuite penché sur les partenariats public-privé (PPP), qui pour lui, sont essentiellement des produits dérivés. La réalité de ces arrangements est que le gouvernement prend le risque, mais que les bénéficiaires sont privatisés. La structure de propriété de ces accords est telle que 38 pour cent appartiennent au gouvernement, un tiers à des investisseurs privés nationaux et le reste à des investisseurs étrangers. La capacité d'autofinancement a considérablement diminué, de sorte que l'on compte de plus en plus sur le financement étranger par l'intermédiaire de la Banque mondiale. Le coût de ces prêts n'est pas seulement en termes de taux d'intérêt, mais il y a aussi des coûts liés à la libéralisation forcée.

En ce qui concerne le rôle des banques centrales, il a indiqué qu'il existe des lois qui régissent l'indépendance de la Banque centrale. La loi n'interdit que les prêts directs au gouvernement, mais indirectement, la Banque centrale finance le gouvernement par l'émission de bons du Trésor.

Il a conclu en évoquant les mesures qui ont été mises en place pour faire face à la financiarisation. Il a indiqué que des lois ont été adoptées pour empêcher les entreprises non-résidentes de rapatrier des bénéfices afin de stimuler les exportations. Il existe également une banque agricole nationale qui joue un rôle social et financier. La Banque tunisienne de l'industrie a également été créée pour soutenir l'industrie lourde et une Banque nationale du logement a également été créée par le gouvernement. Les banques régionales ont récemment tenu des discussions pour assurer l'équité dans la répartition régionale des fonds. Il existe encore des lois sur la fixation des taux d'intérêt. Le FMI fait de son mieux pour libéraliser les taux d'intérêt, mais il y a de la résistance. Les banques ne peuvent pas prêter au-delà de deux points de pourcentage du taux primaire.

Discussion

Q : A-t-on le pressentiment que le régime du CFA sera réformé pour supprimer le contrôle français ?

La question de savoir s'il y a lieu de réformer cet arrangement de CFA et de quelle manière, a été soulevée lors des discussions. Il a été signalé que la question de la réforme du CFA visant à supprimer le contrôle français sur les pays du CFA était importante, car la garantie française de la monnaie n'existe que de nom.

Q : Quel est le taux d'épargne dans la région de l'UMOA par rapport aux autres pays, et quel est le rôle de l'union monétaire à cet égard ?

La souveraineté des pays de l'UMOA a fait l'objet de discussions. La conclusion était qu'il n'y a pas de véritable souveraineté sous le régime de l'UMOA, seuls quelques nationalistes parlent de

souveraineté. Cela entrave l'intégration au sein de la sous-région ouest-africaine. La pression est nécessaire pour que cette situation change.

2.2.6. Session 10 : Approches alternatives de financement et les solutions à la financiarisation

Président de séance : Mamadou Goita

Intervenant : Tetteh Hormeku

Sujet : Repenser la mobilisation des ressources

Tetteh a commencé sa présentation en tentant de clarifier la distinction entre la mobilisation des ressources et les instruments de mobilisation des ressources. Il a indiqué que si l'épargne et la fiscalité sont des instruments importants pour la mobilisation des ressources intérieures, ils ne constituent pas précisément une mobilisation de ressources. Chacune des deux est simplement un moyen de mobiliser des ressources.

Il a cherché à élargir le débat sur les ressources intérieures, leurs formes et leurs sources, ainsi que sur les défis liés à la mobilisation de ces ressources. La création et la répartition des richesses sous forme d'excédents économiques ou sociaux constituent une source essentielle de ressources. Chaque société génère beaucoup plus de richesses qu'il n'en faut pour survivre sous un capitalisme devenu commercial. Les relations sociales et de classe influent sur la génération et l'utilisation des excédents économiques en Afrique. Les relations de pouvoir (caractérisées par le travail non rémunéré, le sexe) affectent également la répartition de ces excédents.

Il a souligné que la structure de l'économie qui détermine la façon dont les excédents sont générés est influencée par trois (3) facteurs principaux :

1. La place de l'investisseur étranger. L'investisseur étranger est considéré comme un acteur important qui fait tourner une partie des excédents hors du continent sous forme de flux illicites, de rapatriement des bénéfices et présente généralement des termes de l'échange injustes.
2. Les autres formes d'excédents sont trop fragmentées. Par exemple, les petits exploitants agricoles et les grands secteurs informels génèrent les fonds en petites unités.
3. Les moyens de stockage de la richesse constituent un problème, car une partie de la richesse ne se présente pas sous forme monétisée. Ces formes les rendent très difficiles à mobiliser et à soutenir la distribution de crédits pour le développement.

S'agissant de la voie à suivre pour une mobilisation efficace des ressources intérieures, il a fait savoir que les réponses aux questions suivantes orienteront les discussions sur les solutions aux défis actuels de la mobilisation des ressources.

- Comment retenir autant que possible l'excédent économique généré ?
- Comment mobiliser et concentrer les ressources centrales (plus difficile à faire par le passé, mais par le biais d'offices de commercialisation qui mobilisent les ressources et réinvestissent dans l'économie) ?
- Comment monétiser la richesse non monétaire (simple : les encourager à investir dans le secteur productif : l'outil le plus important est de lier crédit et épargne) ?
- Quels sont les mécanismes financiers que nous devons faciliter ?

Il a conclu en soulignant le fait que deux (2) problèmes majeurs subsistent encore pour tenter de modifier la structure économique existante de l'Afrique ;

- L'inégalité des échanges avec la communauté mondiale.
- L'existence d'une fragmentation interne telle que les systèmes à revenus élevés (comme l'exploitation minière) ne sont pas liés à ceux à faibles revenus (comme l'agriculture).

Intervenant : Charles Abugre

Sujet : Cadre macroéconomique alternatif

Les ressources naturelles et le développement humain sont les deux principaux vecteurs de création de la valeur. L'organisation de la valeur à partir de ces sources peut améliorer la financiarisation. La nature communautaire et informelle des ressources foncières entrave cependant la création de valeur.

Les pays ont recours à la politique pour accumuler de plus en plus de ressources par le biais de la dette, non seulement en raison des structures et des systèmes, mais aussi en raison d'une certaine culture qui se développe. La culture est plus grande que le système financier traditionnel. Les acteurs du système financier ont également trouvé des moyens d'exploiter la nature, les ressources naturelles et les ressources humaines dans le monde entier. Au sujet de ce que nous avons appris de l'organisation de la valeur qui est contrôlée par les gens, nous nous rendons compte que la valeur est créée au niveau des communautés lorsque nous organisons des terres appartenant aux communautés et qui sont sous contrôle. Le même résultat s'applique aux réserves forestières et aux plans d'eau.

La mise en commun des ressources autour de la santé génère une certaine valeur et permet aux sociétés de gestion collective d'en tirer plus de valeur. Par exemple, la propriété communautaire des systèmes de communication permet à l'Ethiopie de générer 20% des revenus de ce secteur par rapport au Ghana et au Kenya.

Pour progresser en tant que pays du continent africain, l'orateur a fait état des principales réformes qui doivent être mises en œuvre :

- La nécessité d'assurer une transformation structurelle qui permet la valorisation des ressources ; L'Afrique peut poursuivre une certaine forme d'industrialisation.
- La fiscalité devrait être exploitée pour capter davantage de ressources en s'attaquant aux inégalités.
- La politique macroéconomique de base doit être la bonne ; des politiques budgétaires et monétaires anticycliques peuvent permettre de tirer parti des coûts du travail.

Intervenant : Professeur C. P. Chandrasekhar

Sujet : Les banques de développement

Le professeur Chandrasekhar a commencé son exposé par les origines conceptuelles des banques de développement et a défini leur raison d'être. La Banque de développement, a-t-il dit, est orientée

vers l'octroi des fonds pour des projets à forte intensité de capital pour la promotion de la croissance.

Il a mentionné deux (2) types de banques de développement :

- Les banques qui financent des investissements importants.
- Banques ayant des mandats sociaux pour aider des secteurs ou des régions particulières. Celles-ci concernent principalement la première série.

Il a également mis l'accent sur certaines caractéristiques clés du système bancaire qui exigent la création des banques de développement. Les banques de développement sont nécessaires en raison de décalages entre les liquidités et les échéances qui empêchent les banques commerciales classiques de fournir des capitaux à long terme pour le développement. Des exemples de ce type de décalage se sont produits en France et en Allemagne, mais ils n'ont pas permis de corriger l'inadéquation en France. La solution à de tels échecs est l'existence d'une agence chargée d'assurer la crédibilité des banques qui accordent des prêts à long terme. La Reichsbank allemande a joué ce rôle pour que le modèle en Allemagne soit couronné de succès.

Il a indiqué qu'une question couramment soulevée à propos des banques de développement est celle de l'aléa moral. Pour contrecarrer cet aléa moral, il faudra recourir à une structure de gouvernance comprenant un conseil d'administration. Cela signifie que certaines de ces banques devraient appartenir au gouvernement et être sous son contrôle. Elles devraient être structurées de manière à accepter des dépôts et à emprunter auprès d'autres institutions qui bénéficient d'un soutien budgétaire. Environ 39% de ces institutions (comme la Banque coréenne de développement) ont été créées à l'époque même de l'agenda néolibéral. Le Département des finances industrielles a également été créé au sein de la Banque de réserve de l'Inde pour le financement du développement à long terme à cette époque.

Discussion

Les problèmes de financiarisation peuvent être attribués aux banques d'épargne et d'investissement. Des institutions comme les systèmes de bureaux de poste ont été les premières institutions à émerger de ce système. Cela a permis de remédier au problème de la fragmentation des excédents.

2.3 JOUR TROIS

PARTIE 3 : VERS UN PROGRAMME AFRICAIN DE RECHERCHE ET DE PLAIDOYERS

3.1 Session 11 Première partie)

Président de séance : Sylvester Bagooro

La structure de cette séance a été légèrement différente de celle des autres séances. On a demandé à chaque intervenant d'organiser sa présentation autour des trois questions clés suivantes :

- Quelles sont les questions sur lesquelles vous intervenez et/ou qui sont critiques dans votre domaine de travail ?
- Quel est leur lien avec les questions qui ont fait l'objet de discussions au cours des deux derniers jours ?
- Comment les faire avancer

Intervenant : Arthur Muliro, Society for International Development (SID)

Sujet : Partenariat Public et Privé (PPP)

Concernant la première question, Arthur Muliro a indiqué que la SID se concentre sur le financement par le biais de partenariats public-privé. Les résultats de ces partenariats ont été renforcés par les nations, en particulier en ce qui concerne le manque de transparence et les profits réalisés par la plupart des partenaires privés, les coûts d'opportunité et l'impact sur les contribuables.

S'agissant de la question pertinente de savoir comment leurs travaux se rapportent aux discussions des deux derniers jours, il a fait savoir que le financement du développement par le biais des PPP soulève certaines questions complexes qui devraient être abordées. La structure qui permet d'obtenir des résultats présente certains avantages, mais la question de produire des résultats à faible coût revient toujours sur le tapis. Pour répondre à cette question, il a suggéré que les questions clés à aborder sont les suivantes : Que se passe-t-il réellement dans ces partenariats ? Qui les négocie et quels sont les détails ? Il a suggéré que les forums internationaux soient utilisés pour faire avancer le programme des PPP compte tenu du manque de transparence.

Enfin, pour ce qui concerne la voie à suivre, il a suggéré que des informations utiles sur les PPP soient présentées dans l'espace public pour discussion. C'est parce que, souvent, le public n'est pas au courant de ce qui se passe. De plus, les politiques doivent être communiquées dans un langage simple afin que le public comprenne les risques auxquels il est exposé. Il est également important d'assurer la liaison avec l'organe législatif qui a le mandat de remettre en question la façon dont les fonds publics sont dépensés. Il est nécessaire de sensibiliser et d'améliorer la transparence, et de comparer les projets qui passent par les processus budgétaires.

Intervenant : Myriam Vander Stichele, Centre for Research on Multinational Corporations (SOMO)

Sujet : IFIs/G20

Myriam a signalé que le SOMO se concentre sur le renforcement des capacités et trouve des moyens de faire avancer le plaidoyer là où les voix des pays en développement ne sont pas entendues. Le plaidoyer au niveau mondial est difficile et ils essaient donc d'atteindre les groupes nationaux et les décideurs.

Dans le contexte des discussions de l'atelier, la financiarisation en cours et l'absence de contrôle des capitaux dans de nombreux pays sont directement liées à ce que fait SOMO. Ils s'engagent avec le G20 à présenter un document au président dans le domaine de l'infrastructure, mais le manque de clarté de ce qui est discuté au G20 est une pierre d'achoppement majeure. Le SOMO a également eu des dialogues avec les Conseils de stabilité financière (CSF), mais l'organisation a estimé qu'il était important d'impliquer l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie pour connaître leurs préoccupations et savoir comment ils entrent dans le cercle du CSF.

A l'avenir, l'émission d'obligations dans le cadre des accords bilatéraux et la protection des investisseurs constitueront un problème majeur à résoudre. Il y a un débat sur la finance durable en Europe et il est essentiel d'étudier ce que sont exactement les obligations vertes et la possibilité de réglementer les banques étrangères et nationales, en particulier dans le domaine du financement du changement climatique.

Intervenant : Ikal Ang'elei, Friend of Lake Turkana

Sujet : AfDB/ Infrastructure

Ikal a indiqué la « BAD infrastructure » intervient dans le domaine des écosystèmes et les projets d'aide au développement des infrastructures, comment les projets énergétiques et environnementaux affectent les communautés et les populations autochtones. L'organisation conçoit également la construction de routes pour relier les matières premières et les minéraux aux ports afin de générer des fonds.

Dans le contexte des discussions de l'atelier, elle a mentionné la difficulté de déterminer d'où vient l'argent pour les projets d'infrastructure financés à la BAD parce que la banque est liée à de nombreuses personnes et organisations. La BAD fournit maintenant des garanties aux investisseurs privés, mais ne finance pas de projets. La BAD est devenue un véhicule par lequel transitent les flux financiers. La question de savoir qui contrôle cette infrastructure est une préoccupation majeure. En outre, la définition de l'infrastructure a changé à la lumière de la financiarisation.

Pour aller de l'avant, elle a suggéré que la recherche sur les moyens de relier les autoroutes aux agriculteurs et sur la façon dont l'infrastructure affecte les activités quotidiennes des citoyens sur le continent serait cruciale. Il est nécessaire de lier la financiarisation et l'infrastructure aux masses, par exemple, les petits exploitants agricoles.

Discussion

Au cours de la discussion qui a suivi, il a été suggéré qu'un moyen de remédier au manque de cohérence entre la recherche et le plaidoyer serait d'organiser des réunions entre les ONG et des organisations comme le G20. L'une des grandes questions qui se posent dans la tentative de combler le fossé entre la recherche et le plaidoyer est de savoir s'il faut ou non s'engager avec la CNUCED, car l'organisation est sapée par les donateurs du Nord. La capacité des ONG et des groupes de réflexions du Nord à obliger les investisseurs à mettre en œuvre l'évaluation des risques

des GNE devrait également avoir des répercussions sur la participation des investisseurs dans l'hémisphère Sud.

Les discussions ont également permis de noter qu'il y a eu peu de cas d'interventions réussies en matière de PPP, dont celui des guerres de l'eau en Bolivie. La société civile a résisté à la privatisation de l'eau, mais le succès s'est accompagné de violence et de mort. L'action requise dans de telles interventions retarde habituellement et, par conséquent, le succès exige une cohérence de l'objectif de la part des citoyens. Le succès des interventions PPP dépend également de la nature des biens concernés, des besoins urgents comme l'eau par opposition aux ports et aux stades, qui peuvent ne pas avoir un besoin urgent. Les organisations doivent envisager de former des coalitions, car une seule organisation ne peut pas réussir à faire avancer l'agenda toute seule.

Les participants à la discussion ont noté que le pouvoir législatif n'a pas été très utile dans les négociations sur les PPP. Bon nombre d'entre eux font des concessions en raison de la nature de la politique ; ils font des lois, mais tiennent moins de débats pour trouver d'autres idées.

La privatisation sans un consentement en bonne et due forme suscite l'indignation du public. Il est essentiel de réexaminer le débat sur ce que sont réellement les biens publics et sur le rôle de l'État pour en assurer l'accès, car il y a peu de débats dans cette région du monde. Pourquoi l'idée que les soins de santé et l'éducation privés sont meilleurs que ceux du secteur public alors qu'ils sont différents ailleurs ? Pourquoi les PPP et une dette coûteuse alors que les ressources fiscales devraient financer les biens publics ?

Le CSF est un exercice de renforcement des capacités de suivi et il est important parce que des conversations internationales/grandes y ont lieu. Il est difficile d'établir un lien entre les problèmes systémiques et les situations réelles des personnes. Les ONG européennes, par exemple, utilisent les manifestations pour attirer l'attention des gouvernements et des individus sur les systèmes financiers défaillants. Il est nécessaire d'améliorer les liens entre les problèmes systémiques et les expériences de vie.

3.2 Session 11 (Deuxième partie)

Intervenant : Alvin Mosioma, Tax Justice Network-Africa (TJNA)

Sujet : Justice fiscale et les FFI

Pour commencer son exposé, M. Alvin a fait quelques observations préliminaires. Il était d'avis que les solutions aux questions soulevées et débattues nécessitaient des efforts de dimensions mondiales, régionales et nationales. Il a également indiqué qu'il est nécessaire d'identifier et de se concentrer sur les engagements politiques et les espaces les plus pertinents pour les défis gouvernementaux et ceux des OSC ; comment lier les priorités de recherche à l'agenda des plaidoyers.

En ce qui concerne le domaine d'activité de la TJNA, il a indiqué que la TJNA travaille en collaboration avec des partenaires pour faire du comité fiscal de l'ONU un organisme mondial. Cette démarche est importante, car la mise en œuvre d'un consensus sur les solutions adoptées pour relever les défis des FFI fait généralement l'objet de contestations. Il a souligné que le principe de pleine concurrence est désuet, inefficace pour résoudre les questions fiscales et déterminer les bénéfiques, et qu'il ne suit pas l'évolution de l'économie mondiale. La question posée était la suivante

: est-il possible de créer un système qui ne traite pas les entités multinationales comme des entités distinctes, mais pour ce qu'elles sont ?

Pour ce qui est de la façon dont TJNA se rapporte aux questions discutées, il a indiqué que les organisations qui ont une légitimité n'ont pas les ressources nécessaires et que celles qui en manquent ont la légitimité pour vérifier les problèmes du FFI. Il a suggéré que la répartition formelle soit un moyen essentiel de s'attaquer aux FFI et de mieux les comprendre ; diverses conceptions définissent les FFI différemment (certaines excluent l'évasion fiscale et incluent uniquement la corruption, la criminalité et l'évasion fiscale). Afin de créer un environnement propice à l'investissement, les pays ont tendance à signer des accords de double imposition qui entravent en fait la mobilisation fiscale.

Sur la question de savoir comment faire avancer ces questions, il a suggéré qu'il est nécessaire de se concentrer sur la fiscalité numérique, en trouvant un moyen d'imposer des sociétés comme les Google, Uber et autre. Une conversation sur le lien entre les finances et la technologie (Fintech) par les OSC serait très utile pour aborder la question de la fiscalité.

Intervenant : Fanwell Bokosi, AFRODAD (TBC)

Sujet : Dette

Fanwell a indiqué que le travail de l'AFRODAD est axé sur la dette parce qu'elle porte atteinte aux droits humains et à la démocratie. Les gouvernements ont eu recours à des règles et des lois plus strictes en matière de prestations sociales telles que l'éducation et la santé. Le niveau d'endettement a augmenté et c'est un élément crucial parce que les pays doivent rembourser leurs prêts et leurs intérêts. L'accent est davantage mis sur la dette intérieure parce qu'il n'existe pas de législation pour réglementer le montant des emprunts de l'État sur le marché intérieur et que les emprunts sont principalement destinés à la consommation et non aux investissements (les dettes qui ne sont pas souveraines ne nécessitent pas d'approbation législative).

Le domaine de travail d'AFRODAD qui se rapporte à la discussion sur la financiarisation est la dette. En effet, l'endettement fait avant tout partie du mouvement de financiarisation. Il a dénoncé l'idée de longue date selon laquelle tout doit être financé par la dette. Il a laissé entendre qu'il était plus facile par le passé de traiter avec les donateurs bilatéraux et multilatéraux en raison de la facilité avec laquelle il était possible d'obtenir une remise de dette par le biais de l'Initiative PPTE et de l'IADM. La part du crédit des donateurs bilatéraux et multilatéraux a diminué ces derniers temps en raison de l'augmentation des prêteurs privés. Il serait complexe et difficile de résoudre les problèmes avec ces investisseurs privés.

Concernant la question de savoir comment faire avancer ces questions, il a fait valoir la nécessité de trouver un moyen approprié de communiquer les actions du gouvernement aux citoyens. Pour aller de l'avant, les groupes présents à l'atelier doivent faire des recherches sur tous les instruments à venir et sur leurs liens avec le financement et les droits de la personne

Intervenant : Mariama Williams, The South Centre

Sujet : Financement de la lutte contre le changement climatique

Mariama a déclaré que le Centre du Sud travaille sur les questions liées au financement de la lutte contre le changement climatique, et comment l'Afrique et les gouvernements africains peuvent faciliter le financement de la lutte contre le changement climatique.

En ce qui concerne l'aspect du travail du Centre Sud qui se rapporte aux discussions de l'atelier, elle a indiqué que le financement du climat et le financement du développement ont été liés dans la discussion sur le financement du développement. La mise en œuvre initiale de l'Accord de Paris exige un certain engagement de la part des pays développés et des pays en développement. Chaque gouvernement doit contribuer à l'atténuation du changement climatique d'ici 2025, les pays qui ont peu d'argent dans leur trésorerie impliquent désormais le secteur privé par le biais, par exemple, de l'émission d'obligations vertes.

Pour aller de l'avant, elle a suggéré que la question qui mérite notre attention est l'incapacité des gouvernements africains à accéder au Fonds vert pour le climat (FVC). Le FVC a été créé sur la base du principe de l'appropriation nationale et de la facilité d'accès pour les pays en développement. Les pays africains, comme le Ghana, ne profitent pas de subventions qui n'ont pas besoin d'être remboursées, mais ils contractent des prêts à des taux d'intérêt élevés. Les capacités existent dans les pays africains, mais les responsables n'en tirent pas parti.

Intervenant : Crystal Simeoni, FEMNET

Sujet : Genre et Financement

Crystal a informé l'atelier que FEMNET compte plus de 600 membres issus de 52 pays africains qui travaillent sur la justice économique mais moins sur l'inclusion financière, la dette, la fiscalité et les PPPs. En collaboration avec l'UA et l'ONU, l'organisation développe les capacités des femmes et a effectué des travaux sur les FFI et le renforcement des capacités de travail.

En ce qui concerne la discussion lors de l'atelier, elle a indiqué qu'il y a un réel manque de financement parce que les groupes de femmes militantes sont trop complexes ; ils se concentrent davantage sur des questions comme les abus et les droits des femmes. L'organisation a fait pression pour l'élaboration des politiques saines qui fonctionnent pour tous. Les arrangements financiers des gouvernements africains ne lient pas l'accès à l'éducation à une politique macro-économique plus large définie par les gouvernements. Des cas ont été enregistrés au Kenya, où le gouvernement s'est associé à la police pour arrêter des personnes qui n'ont pas remboursé les prêts consentis par les conseils d'enseignement supérieur.

Pour aller de l'avant, elle a suggéré un changement dans le discours, en particulier là où la voix masculine domine la voix féminine, même dans les conférences et la responsabilisation organisations de défense des droits des femmes qui ont la capacité de comprendre ces processus et de changer le programme.

Discussions

Une question importante posée au cours de la discussion était de savoir s'il y a eu des travaux sur le financement de la lutte contre le changement climatique comme c'est le cas pour les FFI. La discussion qui a suivi a suggéré que peu de travail a été fait sur la nature extractive du financement climatique ; les études existantes examinent le lien entre les FFI et le financement climatique sous le prisme de la réduction des FFI pour aider les pays africains à s'adapter au changement climatique. Toutefois, il existe un risque de détournement de fonds pour le climat.

Une autre question qui a été soulevée au cours de la discussion était de savoir si, dans le cadre des mécanismes de financement de la lutte contre le changement climatique, il existe des systèmes permettant de suivre le flux des fonds ? Il a été noté que le FVC s'oriente actuellement vers un système bancaire, même si l'intention initiale est celle d'un fonds de subventions. Les pays peuvent avoir un accès direct au fonds, le conseil d'administration intervient sur la base de l'approbation du pays avec lequel il traite et prend en compte les questions de genre dès sa création.

Le lien entre les FFI et la financiarisation a également fait l'objet des discussions. La discussion s'est concentrée sur la manière dont les paradis fiscaux sont liés au secteur financier. Il a été noté que des instruments complexes tels que les obligations ont permis de souligner le lien entre la finance et les FFI. La complexité rend l'engagement du public auprès des OSC difficile. L'accent a été mis en grande partie sur l'ampleur plutôt que sur l'exactitude des flux illicites, car il est difficile de révéler ce qui se passe dans le brouillard, surtout lorsque la transparence fait défaut.

Une question commune adressée aux trois organisations était de savoir comment elles classent les questions stratégiques sur lesquelles elles se concentrent par ordre de priorité. En réponse, TJNA a indiqué qu'elle traite des différentes dimensions de la fiscalité. Pour sa part, Mariama a répondu que le South Centre collabore avec le G77 et travaille en fonction de la demande. Crystal a fait remarquer que FEMNET tente de naviguer dans un espace où elle est engagée de manière significative et bien que la lutte pour les droits des femmes soit une lutte mondiale, elle crée ses propres espaces plutôt que d'honorer des invitations à remplir des espaces déjà créés où le pouvoir devrait être négocié.

3.3 Session 12 : La définition d'un programme sur la finance mondiale, la MRI, et la TSE en Afrique

Président de séance : Alvin Mosioma

Les participants ont été divisés en trois groupes lors de la session finale de l'atelier pour délibérer sur les grands thèmes suivants :

1. Priorité/stratégie de recherche et de plaidoyer.
2. Relations de collaboration pour la recherche et les plaidoyers
3. Compétences, capacités et ressources

Après quarante-cinq (45) minutes de délibération, les groupes ont présenté leurs rapports à la plénière.

Programme 1 : Priorité/stratégie de recherche et de plaidoyer

Intervenant : Daniela Gabor

Le groupe a identifié sept (7) mythes comme un ensemble de besoins coûteux de la financiarisation mondiale qui nécessitent des recherches et des actions. Il importe de comprendre en quoi consiste le plaidoyer et il est essentiel d'identifier les différents acteurs concernés. Le groupe a noté que

l'architecture macroéconomique actuelle est axée sur le développement et a exploré les types d'alternatives disponibles pour le développement. Les mythes sont les suivants :

- L'architecture macroéconomique actuelle est axée sur le développement.
- Le financement obligataire favorise le développement ; la réingénierie.
- Les flux de portefeuille sont des flux de développement.
- Le développement fondé sur les méga-infrastructures entraînera une transformation structurelle.
- Le financement concessionnel n'est plus nécessaire.
- L'inclusion financière numérique est une question de développement.
- Seul le secteur privé dispose des ressources nécessaires pour répondre à nos besoins.

Intervenant : Tetteh Hormeku

Les enjeux ont été formulés avec des objectifs clairs et la direction à prendre pour revendiquer le financement du développement. Les discussions en groupe a permis d'identifier les questions de recherche et de développement pour lesquelles une action est nécessaire au-delà de l'identification. Cependant, les défis sont les suivants : la transition d'où nous sommes actuellement à où nous voulons aller et comment remettre en question les mythes (les faits changeants) au sujet de la finance.

Il a souligné la nécessité de réfléchir aux moyens de lancer un programme plus vaste d'élaboration de stratégies et de réflexions à court et à moyen termes.

Programme 2 : Relations de collaboration pour la recherche et les plaidoyers

Intervenant : Edgar Odari

Le groupe a identifié six (6) grands domaines à considérer pour établir des relations de collaboration en Afrique :

La collaboration aux niveaux mondial, régional et national.

Les OSC mondiales et africaines ont besoin d'une représentation significative, d'une meilleure participation, de l'établissement d'un programme et d'un leadership approprié. Le ciblage thématique serait bénéfique pour corriger les lacunes du secteur des services financiers dans des pays prioritaires comme le Kenya, le Nigeria, l'Afrique du Sud, le Sénégal, le Maroc, la République démocratique du Congo et la Côte d'Ivoire.

Collaboration sur des questions stratégiques

Décisions stratégiques sur des questions concernant la titrisation, les obligations, la gouvernance, les cadres réglementaires, les réformes du secteur financier, la finance durable, la numérisation et la finance.

Collaboration avec les personnes et les institutions

Les institutions politiques telles que la CEA, les universités, les mouvements de femmes, les législateurs, les groupes de producteurs, les organes intergouvernementaux, les groupes de réflexions.

Collaboration avec des sites stratégiques d'engagement

G20, IFI, C10, Union africaine, Ministres des Finances, Conseil de stabilisation financière, Forum régional africain sur le développement durable.

Moments stratégiques

Sommet de la BAD sur le genre en avril, réunion des ministres des finances en mars, sommet de l'UA en juin, forum de haut niveau en juillet, réunions de printemps (avril/mai) et d'automne (octobre/novembre) de la Banque mondiale

La nature de la collaboration.

Recherche, partage de l'information, communication et relations avec les médias, mobilisation de fonds conjointe, création de réseaux, plaidoyer et campagnes conjoints.

Intervenant : Daniela Gabor

Daniela a exprimé le besoin de définir les questions qui nécessitent un plaidoyer et les modalités de mise en œuvre des plans. La financiarisation touche toutes les questions soulevées autour de la finance. La discussion a suggéré que nous définissions des sites de mobilisation et d'organisation. C'est important parce que ces discussions portent sur des questions politiques réelles qui ont beaucoup d'importance pour l'Afrique.

En ce qui concerne la cartographie des thèmes de nos plaidoyers, il a été suggéré de cartographier les sites de contestation, de coopération et de mobilisation. Toutefois, il a été noté qu'il pourrait être difficile de répondre aux préoccupations immédiates des populations.

Programme 3 : Compétences, capacités et ressources

Intervenant : Yao Graham

Le groupe a suggéré la nécessité d'être clair sur les priorités afin de décider des plaidoyers qui seraient appropriés. Ils ont noté que la question des ressources financières risque de susciter des tensions entre les bailleurs de fonds et les décideurs. Il faudra :

- Se tourner vers le réseau philanthropique africain pour obtenir du financement.
- Faire preuve d'innovation dans leur propre capacité à générer des ressources.
- Rechercher des capacités et de l'orientation en matière de leadership,
- Exiger que les organisations soient prêtes à prendre des risques.
- Faire preuve d'engagement.

Il serait utile d'avoir une carte de qui fait quoi sur la question de la financiarisation, en tenant compte du rôle du Nord et du Sud. Le groupe a identifié trois capacités et compétences analytiques majeures pour un programme réussi :

- *Compétences en matière de recherche* (orientation politique, technique) : déploiement de compétences pour corriger les déséquilibres Nord-Sud ; analyse des documents existants (accords officiels) sur les questions de financiarisation.
- *Compétences pour suivre le développement* : aptitudes de communication efficaces pour soutenir la sensibilisation, la construction d'outils pour améliorer le partage des connaissances dans le domaine de la recherche et des expériences de plaidoyer.
- *Compétences en matière de mobilisation* : des défis de mobilisation peuvent se poser lorsqu'il s'agit de réunir différents acteurs pour délibérer sur les questions de financiarisation.

Intervenant : Charles Abugre

M. Charles Abugre a affirmé que le positionnement stratégique est très essentiel et que la façon dont le sujet est abordé détermine qui est d'accord ou non avec la vision. Il a mis l'accent sur la nécessité de relier les points en situant les domaines spécifiques du travail de chaque personne pour atteindre l'objectif visé. Dans cette optique, il faut développer les capacités individuelles et mobiliser des fonds pour faire avancer le programme.

Il a conclu en soulignant la nécessité de formuler toutes les questions abordées tout au long de l'atelier et d'engager des discussions plus approfondies.

2.4 RESUME DES CONCLUSIONS STRATEGIQUES, LES PROCHAINES ETAPES ET LA VOIE A SUIVRE

Tetteh Hormeku

M. Tetteh a admis que le projet était très ambitieux en raison des défis que posent la nature en constante évolution de la finance mondiale et de la financiarisation. Malgré ces défis, les organisateurs l'ont jugé nécessaire d'initier des stratégies pour relever ces défis.

M. Tetteh a déclaré que la reconquête de la finance et son rôle dans la promotion de la croissance de l'Afrique exigeaient l'identification des questions pour lesquelles le projet avait réussi à séparer les faits des mythes. Il a également souligné la nécessité pour les participants de définir leurs positions face à ces défis, et non seulement de les identifier. Les sources de financement ainsi que les personnes à mobiliser sont toutes essentielles à l'élaboration des stratégies.

Il a exprimé l'espoir de travailler davantage avec des organisations comme TJN, FEMNET et SOMO pour faire avancer les éléments de l'agenda et de communiquer les résultats à chaque participant. D'autres personnes seraient consultées pour mieux réfléchir aux questions abordées.

Il a informé les participants que des dispositions seront prises pour leur faire parvenir les rapports dans un délai de deux semaines et à mettre à leur disposition les exposés et autres documents utiles.

Yao Graham

Pour sa part, Dr Yao Graham a indiqué que les ambitions de l'atelier étaient ouvertes et que des réactions positives ont été reçues quant à l'utilité de la réunion. La réflexion stratégique, bien qu'elle ne soit pas l'objectif principal de l'atelier, a également été réalisée. Il a exprimé sa gratitude à tous, collègues, interprètes et analystes politiques de l'étranger pour avoir rendu cette réunion possible.

ANNEXE A – LISTE DES PARTICIPANTS

#	NOM	ORGANISATION	CONTACT
1.	Abdul-Hanan	Modern Ghana	Email: hana.crespo@gmail.com
2.	Abdul-Rahman	Ghana Television	Email: saniomassari@gmail.com
3.	Abena Y. Afari	Christian Aid	Email: aafari@christian-aid.org Phone: +233244620530
4.	Alvin Mosioma	Tax Justice Network-Africa (TJNA)	Email: mosioma@taxjusticeafrica.org
5.	Arthur Muliro	Society for International Development (SID)	Email: artm@sidint.org
6.	C. P. Chandrasekhar	Jawaharlal Nehru University, New Delhi	Email: cpchand@gmail.com Phone: +919810159484
7.	Chafik Ben Rouine	L'Observatoire Tunisien de l'Economie (OTE)	Email: chafik.benrouine@economictunisie.org
8.	Charles Abugre	TAMA Foundations	Email: caabugre@gmail.com Phone: +233262359208
9.	Crystal Simeoni	FEMNET	Email: c.simeoni@femnet.or.ke
10.	Daniela Gabor	University of the West of England, Bristol	Email: daniela.gabor@uwe.ac.uk
11.	Edgar Odari	EcoNews Africa	Email: e.odari@econews.africa.org Phone: +254722502055
12.	Emmanuel K. Dogbevi	Ghana Business News	Email: edogbevi@gmail.com Phone: +233244699845
13.	Fanwell Bokosi	AFRODAD	Email: fanwell@afrodad.co.zw Phone: +263242775831
14.	Frauke Banse	Kassel University, Germany	Email: frauke.banse@uni-kassel.de Phone: +495318041832
15.	Gamal Ibrahim	United Nations Economic Commission for Africa	Email: ibrahim-eca@un.org Phone: +251912609432
16.	Gyekye Tanoh	Third World Network-Africa	Email: jechi-b@yahoo.co.uk Phone: +233244537409

17. Ikal Ang'elei Friends of Lake Turkana Email: ikal@friendsoflaketurkana.org
Phone: +254722343160
18. Kodjo Evlo University of Lome Email: kodjo.evlo@gmail.com
19. Kwame Kuffour Third World Network-Africa Email: kkuffour@twnafrica.org
Phone: +233244282516
20. .Mamadou Goita IRAP/Afrique Email: mamadou_goita@yahoo.fr
CSO's Coalition on AfDB Phone: +22376023945
+22366749771
21. .Mariama Williams South Centre Email: williams@southcentre.int
Phone: +41798431759
22. .Masego Madzwamuse Southern Africa Trust Email: mmadzwamuse@southernafricanet.org
Phone: +27764875397
23. Michael Akuupa Labour Resource and Research Institute (LARRI) Email: akuupa@larri-namibia.org
Phone: +264811687226
24. Myriam Vander Stichele Centre for Research on Multinational Corporations (SOMO) Email: mvanderstichele@somo.org
Phone: +31206331231
25. Ndongo S. Sylla Rosa Luxemburg Foundation, Dakar Email: ndongo.sylla@rosalux.org
Phone: +221771519813
26. Pamela Mhlanga FEMNET Email: pammhlanga@yahoo.co.uk
Phone: +263772814752
27. Patrick O. Asuming University of Ghana Email: poa2102@gmail.com
Phone: +233542111137
28. Pauline Vande-Pallen Third World Network-Africa Email: pvpallen@twnafrica.org
29. Penelope Hawkins UNCTAD Email: Penelope.hawkins@un.org
Phone: +41766911041
30. Richard Mugisha Open Society Initiative for Eastern Africa (OSIEA) Email: rmugisha@osiea.org
Phone: +256775846575

- | | | | |
|-----|------------------------|---|---|
| 31. | Rumbidzai Masango | Open Society Initiative for Southern Africa (OSISA) | Email: rumbidzaim@osisa.org
Phone: +27115875000 |
| 32. | Sarah Bracking | King's College, London | Email: sarah.bracking@kcl.ac.uk
Phone: +447729515149 |
| 33. | Sylvana Poziema Zuanah | University of Ghana | Email: sylvanazuanah@gmail.com
Phone: +233205885474 |
| 34. | Sylvester Bagooro | Third World Network-Africa | Email: sbagooro@twnafrica.org
Phone: +233505532724 |
| 35. | Tetteh Hormeku-Ajei | Third World Network-Africa | Email: thormeku@twnafrica.org
Phone: +233244858331 |
| 36. | Wilma Osei | Third World Network-Africa | Email: wosei@twnafrica.org |
| 37. | Yao Graham | Third World Network-Africa | Email: ygraham@twnafrica.org
Phone: +233302503669 |

ANNEXE B – PROGRAMME FINAL

Jour 1, 19 Fév.

08h30 - 09h00 **BIENVENUE ET PRESENTATION**

Yao Graham, Coordinateur de TWN-Africa

09h00 - 10h15 **Session 1 :**

MISE EN CONTEXTE : FINANCE INTERNATIONALE, MOBILISATION DES RESSOURCES INTERIEURES ET TRANSFORMATION STRUCTURELLE ECONOMIQUE EN AFRIQUE

Introduction des préoccupations à aborder lors de la consultation comme des problèmes qui se posent à la transformation du développement de l'Afrique dans le contexte de l'intensification et de l'évolution de la mondialisation fondée sur la finance depuis la crise mondiale de 2008.

Financement de la transformation économique de l'Afrique à l'ère de la mobilisation financière

GYEKYE TANOH

La finance internationale au 21^e siècle : Spéculation, rentiers et questions de politique de développement

PENELOPE HAWKINS, Responsable Supérieur des Affaires Economiques auprès de la CNUCED (AC)

PRESIDENT DE SEANCE: YAO GRAHAM

PARTIE 1 : LA FINANCE INTERNATIONALE ET LA FINANCIARISATION EN AFRIQUE

10h30 - 11h30. **Session 2 : LE ROLE DE LA FINANCE DANS LE DEVELOPPEMENT - UNE VUE D'ENSEMBLE**

Un aperçu des perspectives et des expériences sur le rôle de la finance dans le développement dans les pays du Sud et en Afrique

PENELOPE HAWKINS, Responsable Supérieur des Affaires Economiques auprès de la CNUCED

Intervenant : Tetteh Hormeku, TWN-Africa

PRESIDENT DE SEANCE : YAO GRAHAM

11h30-13h00 : **Session 3 : VOIES, FORMES ET INSTRUMENTS DE FINANCIARISATION**

Cette session donnera un aperçu de la financiarisation et des problèmes qu'elle pose. Elle examinera également la tendance vers la création et le commerce des actifs financiers (tels que les

actions, les obligations, les produits financiers dérivés, les créances sur les actifs financiers, les flux provenant de la production et de la distribution des biens et services, etc.) Elle étudiera les principaux mécanismes institutionnels et commerciaux concernés.

Définition de la financiarisation et ses éléments - classes d'actif, instruments et institutions - DANIELA GABOR

Voies de la financiarisation en Afrique - SARAH BRACKING

PRESIDENT DE SEANCE : GYEKYE TANOAH

13h00-14h00 **DEJEUNER**

14h0- 15h30 **Session 4 : FINANCIARISATION ET MARCHES OBLIGATAIRES**

La financiarisation a également entraîné la complexité croissante des marchés obligataires ainsi que de la gamme d'acteurs qui y sont impliqués, y compris l'entrée enthousiaste des gouvernements africains dans les années récentes. Cette session abordera aussi la manière dont les marchés obligataires facilitent la conversion des ressources telles que l'APD et leur privatisation sur les marchés financiers et le rôle plus important assigné à ces derniers dans le financement du développement. Il s'agit des politiques émergentes qui visent à créer et à renforcer les marchés obligataires intérieurs en Afrique afin d'attirer la finance internationale. Il y aura des discussions sur ces évolutions et leurs implications.

Les évolutions sur les marchés obligataires internationaux et les Economies en développement et émergentes (EDE) - C P CHANDRASEKAR, IDEAS/JNU

L'Afrique sur le marché obligataire international

FANWELL BOKOSI, AFRODAD

Les obligations et la privatisation de l'aide : Le cas des obligations climatiques

MARIAMA WILLIAMS, South Centre

PRESIDENT DE SÉANCE : CHAFIK BEN ROUINE

Jour 2 : 20 Fev.

8h30 -9h30 **Session 5 : LA FINANCIARISATION ET LE SECTEUR REEL EN AFRIQUE**

Quels sont les effets de la pénétration et de l'interface de la finance internationale et de la financiarisation avec le secteur réel en Afrique ? Comment ces secteurs sont-ils en train d'être restructurés et redéfinis pour faciliter la financiarisation et l'accaparement de l'excédent financier ? Cette session abordera ces questions et les changements dans les relations et conditions d'investissement, de production et des liens avec les secteurs réels de l'Afrique.

L'exploitation minière et le secteur extractif - MAMADOU GOITA Réseau des OSC de la BAD

L'agriculture et l'alimentation - STEFANO PRATO, SID

L'industrie manufacturière et les services - SARAH BRACKING, KCL

PRESIDENT DE SEANCE : FRUAKE BANSE

Jour 2, 20 Fév.

PARTIE 2 : FINANCIARISATION, QUESTIONS MACROECONOMIQUES, REGIMES POLITIQUES ET ALTERNATIVES

Cette section permettra d'examiner les principaux paradigmes politiques qui favorisent et encouragent davantage la mondialisation financière et la financiarisation en Afrique. La session 6 portera essentiellement sur la gestion fiscale, monétaire et des échanges ainsi que d'autres politiques macroéconomiques mises en œuvre par les gouvernements depuis l'introduction des PAS et des régimes néolibéraux. La session 7 examinera les moteurs des réformes au niveau de la gouvernance internationale et des objectifs de réglementation ainsi que l'expérience francophone. Compte tenu de ce qui précède, la session 8 commencera avec le renouvellement stratégique des alternatives en tenant compte du caractère central de la mobilisation des ressources intérieures et des questions pour repenser les cadres et les institutions intérieurs et internationaux.

09h45- 10h45 **Session 6 : Financiarisation de la politique macroéconomique : Une critique**

CHARLES ABUGRE, TAMA FOUNDATION UNIVERSAL

DR GAMAL IBRAHIM, SECTION DE LA PLANIFICATION DE LA
LA DIVISION DE LA MACROECONOMIE ET DE LA
GOUVERNANCE (CENUA)

PRESIDENTE DE SEANCE : MARIAMA WILLIAMS

10h45-12h00 . **Session 7 : La gouvernance de la finance internationale et les régimes de réglementation**

La gouvernance de la finance internationale et les régimes de réglementation

MYRIAM VANDER STICHELE, SOMO

PRESIDENT DE SEANCE : ALVIN MOSIOMA

12h15-13h30 **Session 8 : La libéralisation du secteur bancaire et de la finance : les expériences de l'Afrique et des pays du Sud**

La libéralisation et la déréglementation ont radicalement modifié le caractère et les opérations du secteur bancaire intérieur et sa création de crédit, ses fonctions de mobilisation des ressources et d'allocation des investissements avec la pénétration des

banques étrangères en particulier. Un examen des problèmes d'intermédiation, et des expériences des pays du Sud et de l'Afrique

C P CHANDRASEKHAR, IDEAS/JNU

CHARLES ABUGRE, TAMA FOUNDATION UNIVERSAL

KAREN AKIWUMI-TANOH

PRESIDENT DE SÉANCE : YAO GRAHAM

13h30-14h30 DEJEUNER

14h30 – 15h45 **Session 9 : Les questions et expériences de financiarisation en Afrique francophone**
NDONGO SYLLA, FONDATION ROSA LUXEMBOURG

CHAFIK BEN ROUINE, OBSERVATOIRE TUNISIEN DE L'ECONOMIE
PRESIDENTE DE SEANCE : IKAL ANGE'LEI

16h00 – 17h30 **Session 10 : Les approches alternatives de financement et les solutions à la financiarisation**

Repenser la mobilisation des ressources intérieures - TETTEH HORMEKU
Cadre macroéconomique alternatif - CHARLES ABUGRE
Activités bancaires de développement - C P CHANDRASEKAR

PRESIDENT DE SEANCE : MAMADOU GOITA

Jour 3 : 21 Fév.

PARTIE 3 : VERS UN PROGRAMME AFRICAIN DE RECHERCHE ET DE PLAIDOYERS

Cette partie du programme sera consacrée à des réflexions critiques sur les expériences de plaidoyers et les moyens de les améliorer davantage à travers de meilleurs liens et les faire avancer ensemble dans le cadre d'un programme de recherche global et efficace, d'un réseautage et des plaidoyers en faveur du financement de la transformation structurelle économique durable et équitable en Afrique.

9h00 – 12h00 **Session 11 (première partie)**

Partenariats Publics – Privés STEFANO PRATO

IFI/G20 etc. MYRIAM STICHELE

BAD/Infrastructure IKAL ANG'ELEI, Friend of Lake Turkana

Session 11 (deuxième partie)

Justice fiscale et FFI AIVIN MOSIOMA, TJNA

Dette FANWELL BOKOSI, AFRODAD (TBC)

Financement de la lutte contre le changement climatique - MARIAMA WILLIAMS

Genre et Financement CRYSTAL SIMEONE, FEMNET

12h30 – 13h00 **Session 12 : Elaboration d'un Programme sur la finance internationale, la MDI, la TES de l'Afrique**

DISCUSSIONS EN GROUPE AVEC LES FACILITATEURS SUIVANTS :

CHARLES ABUGRE
DANIELA GABOR
ALVIN MOSIOMA
CHAFIK BEN ROUINE
MARIAMA WILLIAMS

13h00- 13h30 **Restitution des travaux en groupe**

Trois groupes sur trois thèmes

- (a) Priorités/Questions stratégiques pour la recherche et les plaidoyers
- (b) Relations de collaboration pour la recherche et les plaidoyers
- (c) Compétence, Capacités et Ressources

13h – 14h30 **DEJEUNER**

14h30 – 16h00

Elaboration du Programme (Suite)

Plénière sur les idées issues des groupes de discussions

16h00 – 17h00 **SYNTHESE DES CONCLUSIONS STRATEGIQUES, LES PROCHAINES ETAPES ET LA VOIE A SUIVRE**